

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4344 du Vendredi 24 Juillet 2026 - 75^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

TOURNEE DU CHEF DE L'ETAT



La connexion au boulevard énergétique se poursuit

Désormais, les localités de Boko, Louingui et Loumo (Pool); Mossaka (Congo-Oubangui) et Allembé (Nkeni-Alima) reliées au réseau électrique national. (P.3)

ARCHIDIOCESES DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE-NOIRE

Ordinations diaconales et presbytérales



Les nouveaux
prêtres po-
sant avec
les évêques
présents à la
messe.
(P.8)



Les six diacres
ordonnés à
Pointe-Noire
(P.9)

COUPE DU MONDE FIFA 2026

Une deuxième étoile pour l'Espagne

(P.16)

RECHERCHE

Juste Désiré

Mondélé

a validé

sa

thèse de

doctorat

(P.13)



CANAL+ | NETFLIX



NETFLIX INCLUS DANS TOUT CANAL+
SANS FRAIS SUPPLEMENTAIRES



EDITORIAL

**Le Sénégal
va surprendre**

**COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°1***Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025*

**Sélection internationale ouverte N°104/BEAC/SG-DPMG/SIO/Ser/2026
pour le recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) en vue de la modernisation de la gestion de la maintenance à la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)**

Dans le cadre de l'amélioration de la gestion et du suivi de ses installations et équipements techniques, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est engagée dans la modernisation et la digitalisation de ses processus clés dédiés à la gestion des immobilisations. Aussi, elle souhaite recruter, sur ressources propres, un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) pour l'accompagner dans la mise en œuvre de ce projet. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises qualifiées, intéressées et remplissant les conditions requises, à soumettre une proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment **la sélection internationale ouverte sur la base de la qualité technique et du coût.**

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier d'appel d'offres rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – SERVICES CENTRAUX

Direction Générale de l'Exploitation – DGAM, 14ème étage, porte 1412

Adresse: 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - Cameroun

Téléphones: (+237) 222 23 40 30; (+237) 222 23 40 60 postes 5431, 5402 ou 5403

Fax: (+237) 222 23 33 29

@: cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA**. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC:

RIB Services Centraux: 91001 00090 20000009901 07

Objet: frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC):

Correspondant: Banque de France

SWIFT Code: BDFEFRPPXXX

Numéro de compte: FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277

Destinataire: BEACCMCX090

Objet : frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-dessus, au plus tard **le jeudi 03 septembre 2026 à 12 heures 00 minute.**

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le jeudi 03 septembre 2026 à 13 heures 00 minute** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé en République du Cameroun, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le

Le Responsable,

TOURNEE DU CHEF DE L'ETAT

La connexion au boulevard énergétique se poursuit

Le président Denis Sassou-Nguesso a inauguré le 17 juillet 2026, la ligne haute tension Oyo-Mossaka. Cette infrastructure stratégique constitue une étape importante pour le département du Congo-Oubangui et traduit les engagements du nouveau quinquennat en matière d'accès à l'énergie. La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs membres du Gouvernement, dont le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, ainsi que des autorités locales, dont le préfet Habib Gildas Obambi-Oko, notamment.

Désormais, la ville de Mossaka, chef-lieu du département du Congo-Oubangui, est reliée au réseau électrique national. La mise en service officielle de la ligne haute tension 110 kV Oyo-Mossaka, ainsi que de son poste de transformation, marque une avancée majeure dans la politique d'extension du réseau électrique congolais.

Après une inspection des installations techniques, le Président de la République a actionné personnellement le dispositif de mise sous tension. Un geste symbolique qui a été salué par la population venue assister à ce moment décisif.

Le délégué général aux grands travaux, Oscar Otoka, a rappelé que l'état du réseau interconnecté du pays révèle encore une faible couverture énergétique en zone rurale. C'est dans ce cadre que le Gouvernement a élaboré, dès l'année 2012, un programme d'électrification des communautés rurales, conçu dans le cadre d'un partenariat stratégique soutenu et financé par la Banque import-export de l'Inde. Ce programme vise notamment la construction de lignes électriques, de postes de transformation et de réseaux de distribution destinés à plusieurs localités à travers le territoire national, pour un coût de 69 465 705 dollars (environ 39 milliards 829 millions 127 mille francs CFA).

A ce jour, avec l'appui de E2c (Énergie Électrique du Congo), dix lignes ont été mises en service: Loutété-Mfoati, Mfoati-Bokosongho, Mongo kamba-Hinda et Loango, Bouansa-Yamba, Moukoulou-Mayeye, Mayeye-Sibiti, Djambala-Lekana, Gambo-ma-Ongogni, et Ollombo-Abala. Les axes les plus récents réalisés dans ce programme incluent Boundji-Allembé et Oyo-Mossaka.

La connexion d'Allembé au boulevard énergétique s'appuie notamment sur 17 km de réseau 30 kV, dont le poste principal se situe à Boundji. Malgré un obstacle majeur lié à la traversée de l'Alima et à ses huit kilomètres de forêt galerie, le projet a permis d'intégrer efficacement Allembé au réseau.

Une piste carrossable ouverte le long du tracé de la ligne, offre désormais au chef-lieu du district, auparavant très enclavé, un accès amélioré à la zone de l'Alima, à environ 20 minutes de route. Pour sa part, la ligne de transport électrique 110 kV Oyo-Mossaka s'étend sur un linéaire de 99,99 km, avec une trajectoire globalement rectiligne dans sa première section jusqu'au village Boumioko, avant de permettre la connexion de Mos-

saka. Pour le Gouvernement, cette inauguration n'est qu'une étape d'une stratégie plus large. Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Bruno Jean-Richard



Le Président s'apprêtant à actionner le bouton



La centrale électrique

Itoua, a rappelé que l'ouvrage concrétise les engagements pris par le président durant la campagne électorale. Cette réalisation s'inscrit dans la feuille de route du nouveau quinquennat (2026-2031), dont l'objectif est clair: construire plusieurs milliers de kilomètres de lignes pour interconnecter le territoire et rapprocher l'énergie des populations. Le projet s'appuie aussi sur le pacte énergétique national, adopté en conseil des ministres en septembre 2025, qui vise une hausse significative du taux d'accès à l'électricité à l'horizon 2030, tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Un habitant de Mossaka résume ainsi l'espoir suscité: «Nous sortons de l'obscurité; l'électricité va changer notre manière de vivre et de travailler. C'est une nouvelle étape pour notre ville».

Avant la mise sous tension, les chefs sages et notables détenteurs du pouvoir ancestral ont procédé à un rituel de bénédiction, plaçant l'infrastructure sous la protection des ancêtres. Sur le plan socio-économique, l'arrivée du courant électrique suscite de grands espoirs: au-delà du confort domestique, c'est tout l'écosystème local qui devrait évoluer: éducation, structures de santé, commerce

de proximité, et développement d'activités génératrices de revenus. Les perspectives sont nombreuses.

Ainsi, l'intégration de Mossaka au réseau électrique national fait de cette localité une vitrine d'un Congo en pleine mutation, engagé à généraliser l'accès à l'énergie afin de dynamiser son développement.

A rappeler que le 19 juillet, la localité d'Allembé avait accueilli la mise en service officielle du réseau électrique.

Une semaine auparavant, le 15 juillet, le Président a accompli le même geste en direction des localités de Boko, Loungui et Loumo, trois districts du Pool restés depuis l'indépendance sans accès à l'électricité.

Cet acte socio-économique a fait lever des notabilités traditionnelles et a retenu la ferveur populaire partout où il est passé. Dorénavant, des possibilités économiques peuvent être lancées touchant à l'industrialisation, et pas seulement, mais aussi dans la sphère des PME. Pourvu que ces installations requièrent l'entretien des autorités départementales concernées et des populations elles-mêmes.

Cyr Armel YABBAT-NGO et Gabriel DIMONEKENE

Editorial

Le Sénégal va surprendre

L'annonce par la présidence sénégalaise lundi, du soutien officiel de la candidature de l'ancien président Makhy Sall au poste de Secrétaire général de l'ONU crée une réelle surprise. Il y a une semaine, les mêmes autorités sénégalaises avaient affirmé qu'elles ne soutiendraient aucunement cette initiative solitaire. L'ancien chef de l'Etat ne s'était pas concerté avec elles pour lancer sa candidature. Preuve: ce n'est pas le Sénégal qui a présenté la candidature de l'ancien président, mais le Burundi. Au nom de l'Union Africaine.

Au départ, Dakar expliquait sa réticence par l'atmosphère de départ de la présidence par l'ancien président: faux en écriture budgétaire, dissimulation de l'ampleur de la dette et, surtout, assassinat de militants de l'opposition expliquaient les relations tendues entre les deux parties. Mais voilà que l'atmosphère a changé subitement, et que Makhy Sall se voit déployer le tapis rouge au palais, à Dakar. Mais au palais seulement, parce que le duo de tête au Sénégal, la présidence et l'Assemblée nationale, jadis unies, se sont muées en oppositions à couteaux tirés. Bassirou Diomaye Faye et Ousmane Sonko ne se parlent plus. En décembre, ils avaient pourtant conquis le pouvoir ensemble.

Que va-t-il se passer maintenant au Sénégal: la rivalité à la tête de l'Etat va-t-elle coûter sa conquête de prestige à Makhy Sall? Le Sénégal, toujours un cran d'avance sur l'harmonie démocratique, va-t-il ramener le curseur de la normalité politique? La nation va-t-elle se resouder autour des personnalités politiques en profonde rivalité? Ce serait la première fois en Afrique que l'exécutif d'un pays décide d'enterrer la hache de guerre pour privilégier l'idéal d'une nation, en exaltant un ancien président. A suivre.

Albert S. MIANZOUKOUTA



Pendant l'interview

les réfugiés centrafricains. Ils sont environ 10 000; nous étudions actuellement la manière de soutenir leur rapatriement volontaire», a-t-elle expliqué.

À titre indicatif, le Congo accueille 80 000 réfugiés. La plupart d'entre eux travaillent dans l'agriculture. Le défi principal consiste à leur offrir de l'espace, notamment en mettant en place des coopératives pour ceux qui souhaitent poursuivre leurs activités agricoles, mais aussi pour ceux qui cherchent des opportunités dans d'autres domaines. Pour le HCR, le Gouvernement constitue un partenaire stratégique. La représentante a précisé qu'en 2025, une restructuration a été réalisée

en raison de contraintes budgétaires, ce qui a conduit à adapter l'approche.

Mme Yvette Muhimpundu a assuré le Gouvernement que le HCR est mobilisé pour soutenir l'avancement de ses missions. Elle a rappelé que la priorité du HCR est la protection, tout en réitérant sa reconnaissance au Président de la République pour son leadership en matière de protection, en affirmant que le Congo constitue un modèle dans la région et au niveau mondial, notamment dans la recherche de solutions et la protection des personnes concernées.

Cyr Armel YABBAT-NGO



Mme Mboukou-Kimbatsa Goma

Les discussions ont aussi abordé la question du rapatriement des réfugiés. «Les réfugiés sont installés pour une période, et beaucoup souhaitent rentrer, notamment

HCR

Les réfugiés, des acteurs du développement

La ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, a reçu en audience, le mercredi 12 juillet 2026, au sein de son cabinet, Mme Yvette Muhimpundu, représentante du Haut-commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) au Congo. À ses côtés se trouvait également le directeur du bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre.

Cette rencontre avait pour objectif d'examiner les possibilités de coopération entre le HCR et le ministère. La représentante du Haut-commissaire a notamment souligné la volonté de renforcer davantage le partenariat avec le Congo, afin de rendre plus visible l'impact des actions du HCR. Selon elle, l'ambition est de faire en sorte que les réfugiés ne dé-

pendent plus uniquement de l'assistance, mais deviennent progressivement des acteurs et des entrepreneurs de développement dans leurs communautés.

Elle a indiqué que les échanges portaient sur les modalités de travail communes, ainsi que sur le choix des partenaires stratégiques capables d'appuyer les efforts du Gouvernement.

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

OCEAN EXPRESS
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Au capital de : 1.320.000.000 F CFA
Siège social : Boulevard Loango, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO.
RCCM N° CG-PNR-01-2004-B12-00293.

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal des décisions unanimes des associés de la société **OCEAN EXPRESS**, du 26 Mars 2026, pris au rang des minutes du Notaire soussigné en date du **12 Mai 2026**, enregistré au domaine et timbres en date du **19 Mai 2026**, sous le folio **092/36 N°4610**, il a été décidé :

• Agrément de Socotrans en qualité de nouvel Associé de la Société et de la cession par Monsieur Yves Teruin des parts sociales à Socotrans,
• Modification corrélatives des statuts de la Société,
Les associés, en conséquence de la précédente décision :

I. Prennent acte de la détention par :
a. Socotrans de six cent soixante (600) parts sociales; et

b. GPM Holding de mille neuf cent quatre-vingt (1.980) parts sociales ;
Composant ensemble l'intégralité du capital social de la société, soit deux mille six cent quarante (2.640) parts sociales ;

• Démission de Monsieur Yves Teruin de ses fonctions de Gérant de la Société et nomination de Madame **Nathalie Bigini**, en qualité de nouveau gérant de la société.
Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **CG-PNR-01-2004-B12-00293**

Fait à Pointe-Noire, le 15 Juillet 2026.

Pour insertion.

- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE
Notaire à Pointe-Noire

Avenue Charles de Gaulle, immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.52.12.
B.P : 4821, E-mail : yabbatchristian@yahoo.fr, Pointe-Noire – République du Congo.

GIFAIT CORPORATION CONGO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE PLURIPERSONNELLE
Au capital de : 1.000.000 F CFA
Siège social : Boulevard Loango, Dans l'enceinte de la société GNCAC, Centre- Ville,
Pointe-Noire, République du CONGO.
RCCM N° CG-PNR-01-2019-B12-00308.

ANNONCE LEGALE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société **GIFAIT CORPORATION CONGO**, du 08 Mai 2026, enregistré au domaine et timbres en date du **12 Mai 2026**, sous le folio **088/31 N°4405**, il a été décidé ce suit :

Transfert du siège social : la société **GIFAIT CORPORATION CONGO**, est désormais sise au « **Boulevard Loango, Dans l'enceinte de la société GNCAC** ».

Dépôt : Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire sous le numéro **CG-PNR-01-2019-B12-00308**, du **12 Mai 2026**.

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **CG-PNR-01-2019-B12-00308**.

Fait à Pointe-Noire, le 24 Juin 2026.

Pour insertion.

- Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

ETUDE Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE

B.P : 4866, téléphone : (242) 06 667.00.66 / 05 767.00.66 / 05 369.69.97
104, Avenue LOEMBET Benoît, derrière ALUCONGO,
Face Laboratoire de Total.
E-mail : masselotnotaire@gmail.com
NIU n°P220000000038926

Insertion légale

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire, du 27 mai 2026, Le Notaire soussigné a reçu pour modification les statuts de la société dénommée **HUAYOU INTERNATIONAL CONGO-SAS-U**, aux caractéristiques :

-Dénomination: **HUAYOU INTERNATIONAL CONGO.**

-Forme de la société : Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle.

-Capital Social: 10.000.000 F CFA.

-Siège Social: A Pointe-Noire, 34 Avenue Sergent Malamine, Centre-ville, téléphone : 05 354 78 62.

-Objet Social: Raffinage du pétrole ; Forage, diagraphie, géo-direction, cimentation, perforation, fracturation, reconditionnement workover, services de boue, tubing; Activités de soutien à l'extraction d'hydrocarbures: exploration, développement, traitement, utilisation intégrée, vente du pétrole ; Commerce de gros de carburants et combustibles ; Fabrication de produits chimiques de base ; Activités industrielles : ingénierie, études techniques et conseils, assistance, maintenance, exploitation pétrolière ; Travaux de sous-traitance de travaux de construction.

-Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au RCCM.

-Enregistrement: À Pointe-Noire, sous le n°**5060**, Folio **100/56** en date du 1^{er} juin 2026.

-Dépôt: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de Commerce sous le n°**CG-PNR-01-2026-M-08112** en date du 25 juin 2026.

-Immatriculation: A Pointe-Noire, au Greffe du Tribunal de Commerce sous le n°**CG-PNR-01-2025-B17-00001** en date du **20 janvier 2025**.

Modifications intervenues :

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société **HUAYOU INTERNATIONAL CONGO-SAS-U** du 27 mai 2026, enregistré au RCCM de Pointe-Noire le 25 juin 2026, il a été décidé :

-Maintien du Président: Monsieur **RONG RUOZHONG** est maintenu aux fonctions de Président de la société pour une durée indéterminée.

-Nomination d'un Directeur Général: Monsieur **WANG YINGZHAO** est nommé aux fonctions de Directeur Général de la société pour une durée indéterminée.

-Nomination d'un Directeur Général Adjoint: Monsieur **HUANG HAO** est nommé aux fonctions de Directeur Général Adjoint de la société pour une durée indéterminée.

-Transfert du siège social: Le siège social est transféré à Pointe-Noire, 34 Avenue Sergent Malamine, Centre-ville, téléphone : 05 354 78 62.

Pour avis

Maître Maurice MASSELOT
NOTAIRE

CATHOLIC RELIEF SERVICES – MINISTERE DE LA SANTE ET DE LA POPULATION

Lutte contre le paludisme : la République du Congo et ses partenaires consolident les acquis de la campagne nationale de distribution des moustiquaires imprégnées



nal de la campagne nationale de distribution des MILDA et adopté un plan de suivi pour les prochaines interventions.

Après avoir couvert 5.644.394 personnes et distribué 3.138.400 moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MILDA) à travers le pays, la République du Congo et ses partenaires ont franchi une étape majeure dans la lutte contre le paludisme. Mis en œuvre entre août 2025 et février 2026 dans le cadre du septième cycle de subvention (GC7) Paludisme du Fonds mondial, ce vaste programme a fait l'objet d'un atelier de revue des données et de validation du rapport final organisé le lundi 13 juillet par le Ministère de la Santé et de la Population, à travers le Programme National de Lutte contre le Paludisme (PNLP), avec l'appui de Catholic Relief Services (CRS) bénéficiaire principal du GC7. Réunissant les principaux acteurs impliqués dans l'organisation et la mise en œuvre de la campagne, cette rencontre a permis de dresser le bilan d'une intervention d'envergure nationale et de capitaliser les expériences acquises, afin d'améliorer les futures stratégies de prévention et de contrôle du paludisme en République du Congo.

Le paludisme demeure l'un des principaux défis de santé publique en République du Congo. Il représente encore près de 53 % des consultations, 56 % des hospitalisations et 30 % des décès, faisant de sa prévention une priorité nationale. Dans ce contexte, la campagne nationale de distribution des MILDA s'inscrit parmi les interventions les plus importantes de lutte antivectorielle mises en œuvre dans le pays, afin de réduire la transmission de la maladie et de renforcer durablement la protection des populations.

Les résultats consolidés à l'issue de cette quatrième édition traduisent l'ampleur de la mobilisation nationale, parmi lesquelles :



Mme Darcélia Mvoulanzele habitante d'Odziba (Djoué-Léfini), sous sa MILDA reçue durant la campagne de distribution, sous laquelle elle dort chaque nuit pour se protéger des piqûres de moustiques. ©Photo de Prudence Baganda/CRS.

- 5 644 394 personnes couvertes dont 28. 743 autochtones sur une population cible de 6 537 608 habitants ;
-3 138 400 de moustiquaires

distribuées à l'échelle nationale ;
- 1 285 544 ménages visités dans les zones couvertes ;
Au-delà de ces performances, la



Photo de famille lors de l'atelier de revue des données et de validation du rapport final de la campagne

campagne a accordé une attention particulière aux populations les plus vulnérables. Les données consolidées font état de 609 311 enfants de moins de cinq ans et de 100 514 femmes enceintes ayant bénéficié de moustiquaires imprégnées, contribuant ainsi à renforcer la protection des groupes les plus exposés aux formes graves du paludisme. Dans cette perspective de capitalisation des acquis, l'atelier de revue des données et de validation du rapport final a réuni les cadres du ministère de la Santé et de la Population, les responsables du PNLP, les Directeurs départementaux de Soins et Services de santé, de CRS ainsi que tous les

partenaires de mise en œuvre, illustrant l'importance d'une approche collaborative dans la lutte contre le paludisme. Bien au-delà d'un simple exercice de validation, il a constitué un cadre d'analyse approfondie de la mise en œuvre de la campagne, permettant d'examiner les défis rencontrés, de mettre en lumière les bonnes pratiques ayant contribué à son succès ainsi que de tirer les principaux enseignements et recommandations en vue de renforcer l'efficacité des futures campagnes de distribution de masse. À l'issue des travaux, les participants ont validé le rapport fi-

Les enseignements tirés de cette expérience, conjugués à la dynamique de collaboration qui a marqué sa mise en œuvre, constituent des acquis essentiels pour renforcer l'efficacité des futures campagnes de lutte contre le paludisme. Aux côtés du Ministère de la Santé et de la Population et de ses partenaires, CRS réaffirme son engagement à accompagner les efforts nationaux afin de réduire durablement le fardeau du paludisme et de protéger les populations les plus exposées.

L'équipe de rédaction de CRS.

ARTISANAT

Concours «jeunes mains créatives du Congo»

Le 17 juillet 2016, la ministre des petites, moyennes entreprises et de l'artisanat, Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, a lancé officiellement le concours national «Jeunes mains créatrices du Congo». L'édition se déroule sur le thème: «Accélérons la marche vers le développement». La cérémonie a réuni le ministre Prince Michrist Kaba-Mboko (jeunesse et éducation civique), ainsi que des représentantes des agences du système des Nations Unies.

La promotrice du concours, Mme Azane Mouanga, a expliqué que ce thème rappelle une idée essentielle: le développement ne dépend pas uniquement des grandes visions, mais aussi de gestes simples, répétés avec patience et maîtrise. À travers cette initiative, l'objectif est de rapprocher la jeunesse des valeurs artisanales, de redonner à l'artisanat ses lettres de noblesse, de mettre en lumière les talents et de former une génération qui sache créer, produire, maîtriser des savoir-faire et innover. S'adressant aux jeunes, Azane Mouanga les a encouragés à ne pas avoir honte de créer et à ne pas craindre d'apprendre un métier manuel. Elle a insisté sur le fait que leurs mains ne sont pas destinées à mendier l'avenir, mais à le construire. Selon elle, ces mains représentent une richesse, une force et un pouvoir. La promotrice a également in-

vité les parents à soutenir leurs enfants, même lorsque leurs aspirations ne suivent pas le parcours traditionnel. «Soutenir l'artisanat, c'est lutter contre le chômage, valoriser notre identité et construire une économie locale forte et durable», a-t-elle



La ministre Mboukou-Kimbatsa Goma

veloppement économique et social.

Elle a affirmé que ce concours vise à révéler les talents et à poser un acte fort: croire en la capacité de la jeunesse congolaise à créer, innover et contribuer activement à la construction du développement du pays. Elle a, enfin, encouragé les jeunes à saisir l'opportunité offerte par ce concours: s'exprimer, démontrer que le talent congolais est une richesse inestimable, oser, créer et innover. La ministre a rappelé, par ailleurs, l'engagement du Gouvernement à accompagner



Photo de famille

déclaré. De son côté, la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma a salué une initiative à dimension innovante, qui ne se réduit pas à une simple compétition. Elle a précisé que le concours repose sur une

démarche organisée: former d'abord, puis challenger et accompagner durablement. Pour la ministre, l'artisanat n'est pas une solution de repli, mais un choix, un métier et une voie d'excellence, capable de devenir un véritable levier de dé-

toutes les initiatives favorisant l'insertion socio-professionnelle des jeunes et la structuration du secteur artisanal.

Cyr Armel
YABBAT-NGO

BOUENZA

Les cadres célèbrent deux ministres reconduits au Gouvernement

Les cadres et ressortissants du département de la Bouenza résidant à Brazzaville se sont retrouvés, samedi 18 juillet 2026 à Brazzaville, à l'occasion d'une cérémonie de réception organisée en l'honneur de deux personnalités reconduites au sein du nouveau gouvernement par le président de la République réélu, Denis Sassou Nguesso. Il s'agit de Rigobert Maboundou, dit «Ya Rigo», ministre de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, et de Jacqueline Lydia Mikolo, ministre du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation, chargée de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF).

Prévue depuis plusieurs semaines, la rencontre avait été reportée en raison du décès d'Ange Édouard Pounqui, ancien Premier ministre du Congo et figure emblématique de la Bouenza, auquel un hommage national a été rendu au début du mois de juin 2026. Organisée en présence du préfet de Brazzaville, Gilbert Mouanda Mouanda, et du préfet de la Bouenza, Marcel Nganongo, cette manifestation a constitué un moment de communion, de reconnaissance et de mobilisation des forces vives du département autour des idéaux de paix, de cohésion et de développement. Prenant la parole au nom des sages de la Bouenza, Martin Bissila a salué la confiance renouvelée du chef de l'État envers les deux ministres, qu'il a présentés comme de dignes serveurs de la République. Il a rappelé que leur reconduction illustre la reconnaissance de leur expérience et de leur engagement au service de l'État. Il a également invité les cadres à faire preuve de solidarité,

d'exemplarité et de responsabilité, afin de préserver l'héritage légué par les grandes figures historiques de la Bouenza, parmi lesquelles Ange Édouard Pounqui. S'exprimant au nom des deux membres du gouvernement, Jacqueline Lydia Mikolo a exprimé sa profonde gratitude envers les cadres de la Bouenza pour cet accueil chaleureux. Elle a souligné que cette marque de considération constitue un encouragement à poursuivre avec détermination leur mission au service de la République. La ministre a insisté sur la nécessité de maintenir l'unité, la fraternité et la solidarité entre les filles et fils de la Bouenza, afin de contribuer efficacement à l'accélération de la marche vers le développement impulsée par le président Denis Sassou Nguesso. Intervenant à son tour, le préfet de la Bouenza, Marcel Nganongo, a appelé les cadres du département à renforcer davantage leur cohésion, en vue des échéances à venir. Il a notamment annoncé la pro-



Les ministres Rigobert Maboundou et Jacqueline Lydia Mikolo

chaine visite du chef de l'État dans la Bouenza, prévue au mois d'août, invitant chacun à œuvrer pour une mobilisation exemplaire. Dans une intervention empreinte de symbolisme, il a rappelé que «la paix est une denrée rare» qu'il convient de préserver par le dialogue, la fraternité et le sens des responsabilités. Prononçant le mot de circonstance au nom des cadres de la Bouenza, Joseph Bitala Bitemo a, pour sa part, présenté la cérémonie comme un acte de reconnaissance envers les deux ministres, mais également comme un appel au rassemblement de toutes les forces du département. Il a salué la confiance accordée par le président Denis Sassou Nguesso aux compétences de la Bouenza à travers cette reconduction gouvernementale et réaffirmé l'attachement des cadres aux

valeurs de paix, de stabilité et d'unité nationale. Il a assuré les deux ministres du soutien permanent de leurs frères et sœurs dans l'accomplissement de leurs responsabilités au service de la Nation. Au-delà de l'hommage rendu aux deux membres du gouvernement, cette cérémonie aura surtout mis en lumière la volonté des cadres de la Bouenza de renforcer leur unité, de perpétuer l'héritage des anciens et d'accompagner les politiques publiques en faveur du développement du département et du Congo tout entier. Dans une atmosphère conviviale, festive et fraternelle, les participants ont renouvelé leur engagement à faire de la solidarité, de la paix et de l'excellence les principaux leviers de leur action collective.

Gaule D'AMBERT

COUP D'OUIL EN BIAIS

Un poteau d'électricité s'écrase sur un mini bus de transport

Un mini bus de transport en commun a été endommagé par un poteau électrique qui s'est effondré sur lui. La scène s'est passée dimanche 19 juillet 2026, vers 20h, à l'arrêt Station Nzoko, à Kinsoundi, dans le premier arrondissement de Brazzaville. Le poteau de bois est soudain tombé au passage du mini bus, causant une grande panique. Certains passagers sont sortis précipitamment. D'autres, coincés, ont dû être exfiltrés. Selon les témoins, les choses se sont déroulées si vite que le conducteur n'a pas pu freiner à temps pour éviter un drame. La société Energie électrique du Congo (E²C) devrait faire attention aux poteaux déjà vieux, qui ne résistent plus à la charge des câbles qu'ils soutiennent.

Un paiement manqué de 13 milliards

Une information fait beaucoup parler. Au début du mois de juillet, le Gouvernement congolais n'aurait pas honoré à temps le remboursement d'une dette d'environ 13 milliards de francs CFA, signale notre confrère camerounais EcoMatin, dans sa publication en ligne du 9 juillet. D'après sa source, le Congo évoque non un problème économique profond, mais un «problème technique». Or ces impayés envoient un mauvais signal dans un contexte où le pays cherche à consolider sa crédibilité financière auprès du Fonds monétaire international (FMI) et des marchés financiers.

Risque d'augmentation des prix du carburant

Si l'on en croit la note de perspectives de l'inflation de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC), les finances publiques de la sous-région ne disposent plus de marges nécessaires pour absorber un nouveau choc pétrolier par des subventions massives, comme lors de la guerre de l'Ukraine. Des spécialistes soupçonnent que les Etats de la CEMAC, importateurs nets d'hydrocarbures, pourraient être contraints de relever les prix des carburants si la guerre du Proche-Orient se prolonge.

Les retraités menacent d'organiser un sit-in à la Primature

Le Gouvernement avait fait de la régularité de paiement des pensions un de ses objectifs. Mais, il est loin d'avoir réalisé cette promesse. Et encore, les faux rendez-vous dans les banques déçoivent les retraités. Les organisations des retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires (CRF) réunies au cours d'une assemblée générale, ont déclaré vouloir organiser un sit-in devant la Primature le 3 août 2026.

Tout «Shimu» Loufoulakari enchanté !

Les populations des districts de Boko, Louingui et Loumo, en particulier, et tous les «Shimu Loufoulakari», en général, se sont retrouvées le 15 juillet 2026, lorsque le Président Denis Sassou-Nguesso les a visitées pour connecter leurs districts respectifs au boulevard énergétique du barrage de Moukouloulou. Youlou et Massamba-Débat étaient des présidents du même coin que ces populations, ils n'ont pas pu leur apporter l'eau et l'électricité. Mais le Président Sassou leur a inauguré l'ère de l'électricité à partir de la ligne THT de Moukouloulou. Ne devraient-elles ne pas le recevoir et exprimer des accents de joie et de reconnaissance? Des notables kongos sont sortis de leur retraite résignée, pour réserver au chef de l'État et à sa suite la plus chaleureuse des visites au Notable par excellence. «Il n'y a pas et ne saura y avoir à notre humble entendement de mal à cela», estiment ces populations. Point donc n'est besoin d'épiloguer négativement sur cette tournée historique. Aujourd'hui Boko, Louingui et Loumo sont connectés à l'électricité. Ce n'est plus un conte de fée. Tout le monde a vu les lampadaires s'allumer en plein jour, et l'eau potable couler des robinets à Boko. Point. Le reste n'est que chimère. Aux autorités et populations de ces districts d'en faire un bon usage et d'entretenir jalousement ces denrées de base pour leur développement économique intégral.

**COMMISSION GENERALE DE PASSATION DES MARCHES N°1**
Décision N°024/GR/2025 du 24 janvier 2025**Sélection internationale ouverte n°105/BEAC/SG-DPMG/SIO/Ser/2026 pour le recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) en vue de l'automatisation de l'inventaire du matériel et du mobilier de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)**

En vue d'assurer la maîtrise permanente de son parc mobilier sans cesse croissant, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale, envisage sur ressources propres, de **recruter un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMOA) en vue de l'automatisation de l'inventaire de son matériel et de son mobilier**. A cet effet, elle invite, par le présent avis de sélection, les cabinets qualifiés, intéressés et remplissant les conditions requises, à présenter une soumission.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°05/24/CEMAC/UMAC/CM portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la **sélection sur la base de la qualité technique et du coût**.

Les entreprises peuvent obtenir un complément d'information à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés. Le dossier de sélection rédigé en français peut être consulté gratuitement et retiré dans toutes les Directions Nationales de la BEAC et aux Services Centraux à l'adresse indiquée ci-dessous :

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX

Direction Générale de l'exploitation - DGAM, 14^{ème} étage, Porte 14.12

- 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé - CAMEROUN

- (+237) 222 23 40 30 ; (+237) 222 23 40 60

- (+237) 222 23 33 29

- @ : cgam.scx@beac.int / dgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA. Le paiement devra être effectué exclusivement par virement bancaire en faveur des Services Centraux de la BEAC.

Virement zone CEMAC:

RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07

Objet : frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Transfert international (hors zone CEMAC) :

SWIFT Code : BDFEFRPPXXX

Numéro de compte : FR76 3000 1000 6400 0000 5104 277

Destinataire : BEACCMCX090

Objet : frais de soumission appel d'offres n°{à renseigner par le soumissionnaire}

Les soumissions, conformes au règlement particulier de la sélection, devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le **jeudi 03 septembre 2026 à 13 heures 00 minute**.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE - SERVICES CENTRAUX

BUREAU D'ORDRE, 15^{ème} étage, porte 15.01

- 736 Avenue Monseigneur Vogt - BP 1917 Yaoundé – CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en **une phase, le jeudi 03 septembre 2026 à 14 heures 00 minute** aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires **dûment mandatés** (document écrit et signé), qui souhaiteraient assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le

Le Responsable,

RD CONGO

Félix Tshisekedi rétropédale et accepte un dialogue inclusif

Le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a ouvert la voie à un dialogue national inclusif. L'annonce a été faite vendredi 17 juillet 2026, à l'issue d'une rencontre avec les leaders des confessions religieuses. Une décision réclamée depuis plus d'un an par l'Eglise, une partie de l'opposition et des organisations de la société civile. Le dialogue doit désormais entrer dans sa phase préparatoire. Alors que le pays reste confronté à la guerre dans l'Est et à une profonde crise politique.

Le président congolais devra convoquer le dialogue par ordonnance, désigner les facilitateurs, fixer leur mandat, ainsi que le calendrier et le cadre des travaux. Pour le cardinal Fridolin Ambongo, archevêque de Kinshasa, l'annonce du président Félix Tshisekedi, de tenir un dialogue national, constitue un changement de cap qui impose un effort à tous les acteurs politiques. «C'est à nous tous, ceux qui sont au pouvoir, tout comme ceux qui sont dans l'opposition, de nous inscrire dans cette dynamique pour que cette initiative puisse aller de l'avant, porter de fruits, pour que tous les fils et filles du Congo puissent vivre enfin en paix, dès lors que les motifs d'agression de notre pays seront aussi enle-



Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo

vés», a déclaré le cardinal. Sur l'épithète «inclusif», Patrick Muyaya Katembwe, porte-parole du gouvernement qui a assisté à la réunion, apporte une précision. «Il faudrait que les Congolais qui viendront dans ces discussions n'aient pas d'ambiguïté. Il faudrait qu'ils démontrent, de par leurs déclarations pour certains, qu'ils coupent le lien avec celui qui est le bourreau, le Rwanda, qui est coupable de tous ces crimes qui sont commis dans l'Est de la République, depuis 30 ans», a précisé le ministre, assurant que «l'objectif, c'est de construire un front intérieur».

Ce revirement intervient après des semaines d'intenses consultations diplomatiques, menées par les présidents burundais Evariste Ndayishimiye, congolais Denis Sassou-Nguesso et angolais

Joao Lourenço. Le dialogue national aura pour objectif de consolider la cohésion nationale, en réduisant les fractures politiques internes, sans remettre en cause les processus de paix de Washington et de Doha. L'opposition, de son côté, demande depuis plusieurs mois des mesures de décriminalisation: la libération des prisonniers politiques, mais surtout l'abandon du projet de changement constitutionnel. Par ailleurs, l'opposition maintenait toujours sa marche annoncée pour le 22 juillet. Dissuadé par l'Eglise catholique et l'Eglise évangélique contre le projet de changement constitutionnel, le pouvoir en place est accusé de chercher un troisième mandat pour Félix Tshisekedi, dont le second mandat expire en 2028.

Alain-Patrick MASSAMBA

NATIONS UNIES

Le Sénégal soutient Macky Sall pour le poste de Secrétaire général

L'ex-président Macky Sall a effectué, vendredi 17 juillet 2026, son premier déplacement à Dakar, au Sénégal depuis la fin de son mandat, après plus de deux ans d'absence. Accueilli par une foule de militants de l'Alliance pour la République (APR) et de l'ancienne coalition Benno Bokk Yakaar, il s'est offert un impressionnant bain de foule.

L'objet principal de cette visite était de solliciter officiellement le soutien du président Bassirou Diomaye Faye pour sa candidature au poste de Secrétaire général des Nations unies. Le déplacement a porté ses fruits puisque le Sénégal a annoncé son appui total le 20 juillet. Le gouvernement apporte son soutien à cette candidature, car Bassirou Diomaye Faye s'est prononcé en faveur de son prédécesseur. Ce soutien était resté en suspens jusqu'ici.

Macky Sall dont la candidature avait été soumise par le Burundi (président en exercice de l'Union africaine) sans l'aval initial de Dakar, s'est entretenu directement avec son successeur pour corriger cette anomalie diplomatique et obtenir le poids politique de



Macky Sall et Bassirou Diomaye Faye ont eu un tête-à-tête

son pays. Ce tête-à-tête a également été perçu comme une opportunité pour les deux hommes de trouver des intérêts stratégiques communs face aux récentes tensions politiques au Sénégal. Mais le collectif de victimes des événements politiques survenus au Séné-

gal en 2021 et 2024 a dénoncé, jeudi 16 juillet ce retour au pays de Macky Sall. Il a tenu à rappeler que «la paix durable ne peut pas être construite sur l'oubli. La réconciliation ne peut exister sans vérité, et la vérité ne peut pas être établie sans justice».

Alain-P. MASSAMBA

**PARCELLE A VENDRE
A MAYANGA
avec maison
3 chambres salon +
cuisine.
Tél. 05 392 98 96**

GABON

En visite en France, Oligui Nguema redéfinit la coopération avec Paris

Le président gabonais, Brice Clotaire Oligui Nguema, a entamé, lundi 20 juillet 2026, une visite d'Etat en France, où il s'est entretenu avec son homologue français Emmanuel Macron, au palais de l'Elysée. Accompagné d'une importante délégation composée de ministres, chefs d'entreprise et représentants des médias, le chef de l'Etat gabonais entend donner un nouvel élan aux relations entre Libreville et Paris, avec une priorité accordée aux questions économiques et à la redéfinition du partenariat bilatéral.



Brice Clotaire Oligui Nguema reçu par Emmanuel Macron

Les discussions entre les deux dirigeants ont porté en premier lieu sur la mise en œuvre des accords conclus à Libreville lors de la visite d'Emmanuel Macron en novembre 2025. Parmi les dossiers les plus sensibles figure celui de la transformation locale du mangrove gabonais. Les autorités de Libreville souhaitent que d'ici janvier 2029, l'ensemble du minerai extrait au Gabon fasse l'objet d'une première transformation sur le territoire national avant son exportation.

Cette orientation vise à accroître la valeur ajoutée de la principale ressource minière du Gabon et à favoriser la création d'emplois ainsi que le développement industriel. Si la France soutient cette ambition, elle plaide cependant pour un calendrier plus progressif, estimant que les investissements nécessaires dans les infrastructures

industrielles et énergétiques exigent davantage de temps. Selon la présidence gabonaise, cette question constitue l'un des principaux objectifs de la visite officielle du chef de l'Etat en France.

Les échanges ont également abordé le partenariat conclu entre le Gabon et le groupe français Suez pour l'amélioration de l'approvisionnement en eau potable à Libreville. Un an après la signature de cet accord, plusieurs difficultés retardent encore sa mise en œuvre. Paris insiste sur le respect des engagements contractuels, dont le montant est évalué à environ 120 milliards de francs CFA.

La coopération militaire a aussi figuré parmi les sujets inscrits à l'agenda de la visite. Les autorités gabonaises souhaitent poursuivre la réduction de la présence militaire française sur leur territoire. Elles revendiquent notamment le transfert

du titre foncier du camp De Gaulle, ancienne emprise de l'armée française, ainsi que le changement de sa dénomination. A terme, Libreville envisage une coopération recentrée essentiellement sur la formation des Forces armées gabonaises. Cette visite intervient dans un contexte où le Gabon affirme sa volonté de diversifier ses partenariats internationaux, en renforçant ses relations avec des pays tels que la Chine, la Turquie et l'Inde. Malgré cette ouverture, la France demeure un partenaire diplomatique, économique et stratégique de premier plan pour le Gabon. La situation financière au Gabon a dû également retenir l'attention. La dette publique du pays dépasse désormais 70% du Produit intérieur brut (PIB), suscitant des préoccupations tant au niveau national que régional.

Gaule D'AMBERT



ANNONCE OFFRE D'EMPLOI

Le Cabinet CIEL OUVERT spécialisé dans le Conseil en Techniques de Gestion et Développement des Compétences, recherche pour le compte de son client le Cabinet GKM, acteur majeur dans le secteur de l'Audit & Conseil, le Conseil Juridique et Fiscal:

Un (1) Assistant Informatique (H/F) – Réf GKM/CONGO/Assistant Informatique/RH/2026

Un (1) Auditeur Senior (H/F) – Réf GKM/CONGO/Senior Audit/RH/2026

Un (1) Senior Expertise Comptable (H/F) – Réf GKM/CONGO/Senior Expertise Comptable/RH/2026

Trois (3) Auditeurs Assistants (H/F) – Réf GKM/CONGO/Assistant Audit/RH/2026

Pour connaître les détails de l'offre, veuillez consulter notre Site Internet www.cielouvertcg.com dans la rubrique NEWS

Merci de nous adresser votre candidature, en envoyant votre CV et lettre de motivation (en une page) uniquement par courriel: recrutement@cielouvertcg.com

La date limite de réception des candidatures est fixée au 31 juillet 2026 à 17h30.

Pour plus d'infos contactez-nous: (+242) 06 654 3340/
06 642 4325 – contact@cielouvertcg.com

ARCHIDIOCESE DE BRAZZAVILLE

Mgr Philippe Médard Guiougou a ordonné dix prêtres

A l'occasion de la clôture de l'année pastorale 2025-2026, Mgr Philippe Médard Guiougou, évêque de Basse-Terre et Pointe-à-Pitre en Guadeloupe, en visite pastorale à Brazzaville, a ordonné dix prêtres le dimanche 19 juillet 2026, 16^e dimanche ordinaire de l'année liturgique A. C'était à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur, prise d'assaut par des milliers de fidèles laïcs, certains arborant leur uniforme de mouvements d'apostolat.



Mgr Philippe Médard Guiougou

et président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC); Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo et de la Province ecclésiastique du nord (PE-NORD); Ildevert Mathurin Mouanga, évêque de Kinkala et de la Province ecclésiastique du centre (PEC); Samuel Kleda, archevêque de Douala (Cameroun); Edmond Ndjitangard, archevêque de Ndjame-na (Tchad); Edouard Essonga, évêque auxiliaire de Kinshasa (R.D. Congo); Relwendé Kisito Ouedraogo, nonce apostolique au Congo et au Gabon; Séverin Nziengui Mangandza, vicaire

sortants et entrants des deux grands séminaires de Kinsoundi.

La chorale diocésaine Mgr Barthélémy Batantu, les amis du grégorien et la Scholas populaire ont été à la manœuvre des



Les nouveaux prêtres posant avec les évêques présents à la messe



Les dix nouveaux prêtres

de marque, Mgr Philippe Médard Guiougou, pour réconforter les nouveaux venus dans le presbytère. Etaient présents NN. SS Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville

apostolique au Gabon. Plusieurs prêtres venus des onze doyennés de l'archidiocèse, ainsi que de l'étranger, parmi eux, les supérieurs provinciaux des dominicains et des fils de la charité, les recteurs



La chorale diocésaine Mgr Barthélémy Batantu

chants liturgiques bien exécutés.

Le début de la célébration eucharistique a été marqué par le mot d'accueil de Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, suivi de l'appel des candidats au presbytère par l'abbé Vincent Massengo, vicaire général de Brazzaville.

Dans son homélie, Mgr Philippe Médard Guiougou s'est appuyé sur la dernière entrevue

et échanges qu'il a eus avec les ordinands lors de leur retraite spirituelle, animée par le père Cyr Ntadi: «C'est une immense joie de me retrouver à Brazzaville, fils des Antilles, Ile de la Guadeloupe. Cette magnifique et fervente célébration, est un don inestimable de dix nouveaux prêtres. Un jumelage humain et spirituel se profile à l'horizon entre les deux diocèses: Brazzaville et la Guadeloupe. J'ai beaucoup échangé avec les ordinands dans leur site de retraite et se sont exprimés librement. Il s'agit de développer et renforcer la pastorale de la jeunesse et celle des veuves à travers la catéchèse.

C'est parce qu'il y a crise de foi et pourtant, nos églises devraient être remplies de jeunes. Aussi, une pastorale de proximité s'impose, pour être proches des autres en parlant le même langage, non pas pour s'adapter, mais s'entendre. Il faut mettre l'accent sur la formation et l'accompagnement des futurs prêtres, ainsi que la fraternité entre eux, pour mieux collaborer. A cela s'ajoute, la pastorale de la famille qui est un lieu de maturation et de vocation. Dans nos familles, nos séminaires et nos presbytères, il y a de bons grains et aussi de l'ivraie par notre fragilité. Le prêtre est au service et doit servir son peuple».

Avant la fin de la célébration, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou a offert à son hôte de marque, Mgr Philippe Médard Guiougou, la carte

(Suite en page 9)



MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DU PLAN, DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement : Banque Internationale de Reconstruction pour le de Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET AMI N°004/MEPSP/PROCLIMAT/UGP-CPM/26 SERVICES DE CONSULTANT (Firme)

Intitulé de la mission: Recrutement d'une agence d'analyse et de sélection des plans d'affaires des Micro, Petites et Moyennes Entreprises, des Coopératives et des Groupements candidats aux subventions du ProClimat

N° de référence: CG-PROCLIMAT-024-C-QC-26

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) un prêt d'un montant de 70 millions USD, ainsi qu'un don d'un montant de 12 millions USD du Partenariat mondial pour des paysages durables et résilients (PROGREEN), soit un total de 82 millions USD, pour la mise en œuvre du Projet de création d'activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). Le ProClimat a également bénéficié d'un financement additionnel de 50 millions USD de la part de l'IDA. La durée du Projet est de cinq (5) ans. Une partie de ces fonds servira à effectuer le paiement au titre de la mission susmentionnée.

2. L'objectif global de la mission de l'agence spécialisée est d'analyser et de sélectionner les plans d'affaires soumis par les Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME), les Coopératives et les Groupements candidats aux subventions du ProClimat. Spécifiquement, il s'agira de:

- Recueillir les plans d'affaires anonymisés des candidats auprès des ONG en coordination avec les BSP/UGP (cf. schéma 1 et tableau 1 ci-dessous pour les détails sur le nombre de plans d'affaires à sélectionner);
- Analyser et sélectionner les plans d'affaires sur les aspects de la viabilité technique, économique et financière ainsi que la viabilité environnementale et sociale sur la base des critères de sélection contenu dans le manuel ;
- Valider les plans d'affaires en tenant compte des critères de validation du

Manuel de financement du ProClimat;

- Produire un rapport d'analyse et de validation des plans d'affaires.

Les Termes de référence (TDR) complets pour la mission sont disponibles à l'adresse indiquée ci-dessous.

3. Le Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat) invite les firmes «Consultants» éligibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir des informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et un tableau de présentation des expériences/missions similaires avec justificatifs en annexe (attestations de bonne exécution, précédents contrats, etc.).

Les firmes installées en République du Congo doivent également fournir un dossier administratif contenant principalement (liste non exhaustive):

- Une copie valide de la Licence Unique d'Exploitation des Entreprises (LUEE) délivrée par l'ACPCE (uniquement pour les firmes nationales);
- Une copie du Registre de Commerce et Crédit du Mobilier (RCCM) dans le domaine.

Les firmes installées hors de la République du Congo doivent également fournir un dossier administratif contenant principalement (liste non exhaustive):

- Une copie du Kbis/RCCM;
- Une copie de l'attestation de non faillite en cours de validité.

4. Les critères pour l'évaluation des Manifestations d'Intérêt sont les suivants:

- Être un cabinet reconnu par les services compétents ;
- Avoir une connaissance du contexte agricole congolais ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience avérée dans l'analyse des plans d'affaires dans les secteurs agroforestier, agropastoral, halieutique, PFNL, écotouristique, etc;

- Avoir une expérience en analyse et sélection des plans d'affaires suivant les critères techniques financiers, commerciaux, environnementaux et sociaux;
- Avoir une expérience avec les groupes vulnérables en République du Congo;
- Avoir réalisé plusieurs prestations similaires dans le domaine, en particulier dans les secteurs agroforestier, agropastoral, halieutique, écotouristique, etc.;
- Disposer d'un local opérationnel ainsi que des équipements de travail nécessaires (ordinateurs, imprimantes, connexion Internet, logiciels d'analyse, etc.).

NB: Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la préparation de la liste restreinte.

5. La liste restreinte comprendra au moins cinq (5) ou au plus huit (8) cabinets répondant aux critères d'éligibilité, conformément au paragraphe 7.17 du Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs de FPI.

6. L'attention des consultants intéressés est attirée sur la section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du «Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement» de la Banque mondiale, édition de juillet 2016, révisé en novembre 2017, août 2018, novembre 2020, septembre 2023, février 2025 et Septembre 2025, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

7. Les consultants peuvent s'associer à d'autres firmes pour améliorer leurs qualifications, mais ils doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'un groupement et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les membres du groupement d'entreprises seront solidairement responsables de l'ensemble du contrat s'ils sont sélectionnés. Toutefois, le nombre de partenaires d'un groupement ne dépassera pas trois (3).

8. Des informations supplémentaires peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous pendant les heures de travail «de 8H30 à 12H00 et de 13H00 à 16H00 (heure locale), du lundi au vendredi.

9. Les manifestations d'intérêt doivent être fournies par écrit avec la mention: «AMI N°004/MEPSP/PROCLIMAT/UGP-CPM/26 relatif au marché N°CG-PROCLIMAT-024-C-QC-26», à l'adresse ci-dessous en personne (04 exemplaires dont 1 original) original ou par courrier électronique au plus tard le mercredi 05 août 2026.

Le projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat) À l'attention du Coordonnateur du ProClimat

Adresse: Impasse du Croisement Groupe Scolaire REMO et Avenue Maréchal LYAUT, Résidence Ex Air Afrique, Centre-Ville, Brazzaville, République du Congo

E-mail: proclimatcongo@gmail.com

Cc: proclimatpassmarches@gmail.com

Tél. + 242: 06 498 97 25/ 06 696 16 10

Fait à Brazzaville, le 20 Juillet 2026

Le Coordonnateur,

Mexans Sosthène MAYOUKOU

ARCHIDIOCESE DE POINTE-NOIRE

Premières ordinations diaconales et presbytérales de Mgr Abel Liluala

Le presbyterium de Pointe-Noire s'est enrichi de neuf nouveaux ministres de Dieu, six diacres et trois prêtres. Ils ont été ordonnés le samedi 18 juillet 2026, par Mgr Abel Liluala, archevêque métropolitain de Pointe-Noire, au cours d'une célébration eucharistique qui a eu pour cadre l'esplanade de la paroisse Saint François d'Assise.

Les autorités préfectorales présentes à cette célébration eucharistique ainsi que la grande assemblée du peuple de Dieu ont découvert les neuf ordinands. Pour le diaconat, il s'est agi de Loïque Roger Bitsindou Babakala, Prince Daely Malela Badissa, Frely Irénée Mboukou Bazola, Jesse Grâce Luther Mampouya, Évariste Flodorient Sade Jordan Ndimina et Gloirdi Jeaudin Magas Taty. Pour le presbytérat, les abbés Destin Bienvenu Mahoukou, Marcytchy Franck Yavich Balou et Marie Serge Mayoulou Moueko.

L'eucharistie a été concélébrée par cinq évêques. Il s'agit de NN. SS Toussaint Ngoma Foumanet, évêque de Dolisie; François Halyday Mbouangui, évêque de Nkayi, Jean-Claude Makaya Loemba, évêque émérite de Pointe-Noire; Louis Portella Mbuyu, évêque émérite de Kinkala et Daniel Mizonzo, évêque émérite de Nkayi. Ainsi que de plusieurs ministres de Dieu venus de tous les coins de la Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO).

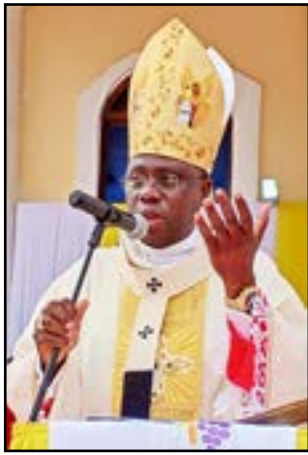
Le Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo était représenté par le père Maxime Oumba, vicaire général de l'Eglise Orthodoxe; le pasteur Benjamin Talenti de l'Eglise évangélique luthérienne, coordonnateur de la région ecclésiastique de Pointe-Noire et le lieutenant-colonel Urbain Loubaki, commandant divisionnaire de l'Armée du Salut à Pointe-Noire.

Des autorités civiles et militaires avaient elles aussi, honorées de leur présence cette célébration eucharistique, parmi lesquelles, Mme Evelyn Tchitchelle, présidente du Conseil départemental et municipal; Sylvestre Lempoua, secrétaire général du département de Pointe-Noire, représentant le préfet.

Dans son homélie, Mgr Liluala s'est appuyé sur l'évangile de Jean 6, 60-69. D'emblée, l'archevêque a rappelé que cette

(Suite de la page 8)

du Congo et une chemise en pagne, «made in Congo», en guise de souvenir. A son tour, Mgr Philippe Médard Guiougou a sollicité auprès de Mgr l'archevêque de Brazzaville, un prêtre parmi les ordonnés à découvrir la Guadeloupe. Enfin, Mgr Bienvenu Manamika a annoncé le circuit de la 4^e édition de la procession mariale qui se fera simultanément dans les doyennés, assortie d'un tri-



Mgr Liluala pendant l'homélie

ordination qui s'est déroulée à l'approche de la clôture de l'année pastorale 2025-2026, est en lien avec la prophétie de Jérémie 3,15 qui indiquait que Dieu avait promis des pasteurs à son peuple. Et «aujourd'hui, cette promesse se réalise avec les dons de six diacres et de trois prêtres», s'est félicité le célébrant. Des ouvriers qui devront marcher selon la doctrine du Christ. Or, «le monde actuel est dominé par le développement de la carrière, la course aux richesses et aux velléités»,

recours, son serviteur est tenu d'être disposé à le servir. «Et vous, mes bien-aimés, très chers ordinands, vous vous apprêtez à faire un pas décisif dans votre vie, en répondant à l'appel du Christ. Celui de repaître son troupeau. Celui de vous occuper de ses brebis».

D'où cette mise en garde: «Pour cela, méfiez-vous du cléricisme. Pas de «mata-

fier et gouverner le peuple de Dieu, le peuple qui vous sera confié, pour que ce peuple ne soit pas comme un troupeau sans perche. À cet effet, vous devrez l'enseigner par vos catéchèses, vos prédications, votre témoignage de vie. Vous devrez le sanctifier par le sacrement, et principalement par la sainte eucharistie et le sacrement de pénitence. Vous devrez le gouverner, non pas



Les six diacres

lanas" (m'as-tu vu, en langue kituba). Vous ne devriez pas être au-dessus de la laïcité. La preuve en est que le sa-

comme des chefs, non pas comme des petits patrons, mais comme de véritables pasteurs, à l'image du Christ,



Une vue du peuple de Dieu.

observe l'Archevêque. Dans un tel contexte, l'accomplissement de la mission devient une gageure. Tant la tentation est grande.

Pourtant, aussi longtemps que le Seigneur enverra ses ouvriers, il faudra continuer de chanter avec joie en raison de son éternelle présence sanctifiante et protectrice. Ainsi, «Dieu est l'unique nécessaire. Il est celui qu'il nous faut, parce qu'il a ce qu'il nous faut», a souligné Mgr l'archevêque. Non sans évoquer ces paroles de Saint-Pierre au Christ: «Seigneur, à qui irions-nous? Tu as les paroles de la vie éternelle».

Et si le Seigneur est l'unique

dum, non pas comme les précédentes. C'est une nouveauté. Le point de chute, c'est la messe qui sera célébrée le dimanche 9 août 2026 à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur. Le thème de l'année pastorale 2026-2027 a été dévoilé: «Témoins d'espérance et donateurs de vie sur les pas du Bon Cardinal Emile Biayenda».

Puis, il a déclaré close l'année pastorale 2025-2026.

Pascal BIOZI KIMINO

cerdoce ministériel n'est pas au-dessus du sacerdoce commun des fidèles».

Faire du service

une disposition naturelle S'adressant aux candidats au diaconat, Mgr Liluala a prescrit: «Ce premier degré de sacrement de l'ordre devrait faire de vous, non pas seulement des hommes au service, mais aussi des hommes pour le service. Un homme au service sert par contrainte. À ce moment, le service devient un lourd fardeau. Par contre, un homme pour le service s'identifie au service et, à tout moment, il sert, non pas par contrainte, mais parce qu'ayant fait du service une disposition naturelle. Je vous ordonne bientôt, pour accomplir de manière rigoureuse vos services, le service de la parole et le service de la charité».

Aux nouveaux prêtres: «Vous agirez au nom du Christ et en persona Christi Capitis, c'est-à-dire au nom du Christ tête: responsable et chef de l'Eglise. Efforcez-vous de remplir dans la fidélité les droites fonctions du prêtre: enseigner, sancti-

un suprême pasteur, en étant disponibles et en ayant continuellement une charité pastorale. Soyez des prêtres disponibles, soyez des diacres disponibles. Quand on arrive dans une paroisse, on est sûr de vous trouver».

Pendant le rite du sacrement de l'ordre, les ordinands ont promis de se rendre entièrement disponibles au service de Dieu pour repaître le troupeau du Seigneur. Ils ont réaffirmé leur ferme engagement à servir le Seigneur.

Après les différentes étapes du rite du sacrement de l'ordre, ponctuée par la litanie des Saints, l'imposition des mains, la vêtue et le baiser fraternel de paix, Mgr l'archevêque les a déclarés aptes à accomplir la mission du Seigneur et les a affectés dans les différentes paroisses de l'archidiocèse.

A noter que ces ordinations sont les premières du genre, conférées par Mgr Abel Liluala depuis sa prise de possession canonique de l'archidiocèse de Pointe-Noire, le 24 février 2024.

John NDINGA NGOMA

XVII^e DIMANCHE ORDINAIRE, ANNEE A

Le Royaume des cieux est comparable à un trésor caché dans un champ (Mt 13,44)

Textes: 1 R 3,5.7-12; Ps 118 (119); Rm 8,28-30; Mt 13,44-52

Chers frères et sœurs,

Il y a des rencontres qui changent une existence. Celui qui découvre sa vocation ne regarde plus l'avenir de la même manière. Celui qui rencontre l'amour véritable accepte spontanément des renoncements qui lui paraissent auparavant impossibles. Celui qui trouve enfin le sens de sa vie cesse de regretter ce qu'il a laissé derrière lui. Ce n'est pas parce que le sacrifice devient plus facile, mais parce qu'une découverte a changé son échelle de valeurs. Lorsque l'on a trouvé ce qui vaut vraiment la peine, les renoncements ne sont plus perçus comme une perte; ils deviennent le chemin qui conduit vers un bien plus grand. C'est cette expérience profondément humaine que Jésus utilise ce dimanche pour nous parler du Royaume de Dieu.

Les deux paraboles de l'évangile sont d'une étonnante simplicité. Un homme découvre un trésor caché dans un champ. Un marchand trouve une perle d'une valeur exceptionnelle. Tous deux prennent la même décision: ils vendent tout ce qu'ils possèdent pour acquérir ce qu'ils viennent de découvrir. Nous lisons souvent ces paraboles comme un appel au détachement. Pourtant, le véritable centre du récit n'est pas le renoncement, mais la découverte. Jésus ne veut pas d'abord nous montrer ce que ces hommes abandonnent; il veut nous faire contempler ce qu'ils ont trouvé. Car personne ne vendrait tout pour acquérir un bien ordinaire. S'ils acceptent de se dépouiller, c'est parce que le trésor vaut infiniment plus que tout ce qu'ils possèdent déjà. L'évangile ne dit donc pas: «Le Royaume exige que tu perdes tout». Il affirme au contraire: «Le Royaume vaut tellement qu'il donne un sens nouveau à tout le reste».

Cette précision est essentielle pour comprendre la foi chrétienne. Trop souvent, nous la présentons comme une succession d'efforts, de devoirs ou de renoncements. Nous parlons de ce qu'il faut quitter, de ce qu'il faut éviter ou de ce qu'il faut sacrifier. Jésus, lui, commence ailleurs. Il parle d'une joie, de la joie de celui qui a trouvé un trésor. La vie chrétienne ne naît pas d'abord d'une obligation morale; elle naît d'une rencontre. Tant que le Christ demeure une idée ou un ensemble de principes, les exigences de l'évangile paraissent lourdes. Mais lorsqu'il devient une présence vivante, lorsqu'il entre réellement dans une existence, alors le cœur découvre une liberté nouvelle. On ne suit plus le Seigneur parce qu'il le faut; on le suit parce qu'on a compris qu'il est le seul qui puisse combler la faim profonde du cœur humain.

Cette vérité éclaire la prière de Salomon dans la première lecture. Au début de son règne, Dieu lui offre ce que tout homme pourrait désirer: «Demande ce que tu veux que je te donne». Salomon aurait pu choisir la richesse, le prestige ou une longue vie. Pourtant, il demande un cœur capable de discerner le bien du mal. Pourquoi ce choix? Parce qu'il comprend que la véritable richesse n'est pas de posséder beaucoup, mais de savoir reconnaître ce qui a réellement de la valeur. La sagesse est précisément cette lumière intérieure qui permet de distinguer l'essentiel de l'accessoire. Un homme peut accumuler des biens et passer à côté de sa vie. Un autre peut disposer de peu de moyens et vivre dans une paix profonde, parce qu'il a découvert le bien qui ne passe pas. Salomon a compris avant même les paraboles de Jésus que le plus grand trésor n'est pas ce que l'on possède, mais la capacité de reconnaître ce qui mérite d'être aimé par-dessus tout.

N'est-ce pas là le défi de notre temps? Nous vivons dans une société où tout semble avoir un prix, mais où l'on peine parfois à reconnaître ce qui a une véritable valeur. Nous mesurons facilement la réussite à la quantité des biens accumulés, à la place que l'on occupe ou à l'influence que l'on exerce. Cette logique traverse aussi nos sociétés africaines. Notre pays possède des richesses naturelles considérables, mais chacun constate qu'elles ne suffisent pas, à elles seules, à assurer le bonheur d'un peuple. Lorsqu'une nation perd le sens de la justice, de l'intégrité et du bien commun, même l'abondance peut devenir une source de divisions. A l'inverse, un peuple qui place la dignité de la personne humaine, la solidarité et la vérité au cœur de son projet construit des fondations solides pour son avenir. Les ressources d'un pays sont importantes, mais son plus grand trésor demeure la qualité morale et spirituelle de ses citoyens.

C'est pourquoi saint Paul peut affirmer avec une telle assurance que «tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu». Ces paroles ne signifient pas que tout ce qui nous arrive est bon. Elles signifient que celui qui a trouvé le Christ possède un trésor que les épreuves ne peuvent lui enlever. La maladie, les difficultés économiques, les déceptions ou les deuils demeurent des réalités douloureuses. Mais elles ne détruisent pas l'espérance de celui dont la vie est enracinée en Dieu. Le Royaume n'est pas une récompense qui nous attend seulement à la fin des temps; il est déjà cette présence de Dieu qui donne un sens nouveau à notre histoire, même lorsqu'elle traverse la souffrance.

La question que l'évangile nous pose ce dimanche est donc d'une grande simplicité, mais aussi d'une immense exigence: quel est le trésor de ma vie? Chacun de nous organise son existence autour de ce qu'il considère comme le plus précieux. Si notre véritable trésor est l'argent, nous vivrons dans la peur de le perdre. Si c'est le pouvoir, nous deviendrons prisonniers de l'ambition. Si c'est le regard des autres, nous ne cesserons de rechercher leur approbation. Mais si le Christ devient réellement notre trésor, alors une liberté nouvelle naît en nous. Nous apprenons à utiliser les biens sans en devenir esclaves, à exercer des responsabilités sans rechercher la domination, à travailler avec sérieux sans faire de la réussite le sens ultime de notre existence. Le cœur finit toujours par ressembler au trésor qu'il poursuit.

Demandons au Seigneur la sagesse de Salomon. Non pas une sagesse qui nous rende simplement plus instruits, mais celle qui nous donne de reconnaître le véritable trésor de notre vie. Car on ne renonce pas à tout parce que le Royaume exige tout; on renonce à tout parce que, dans le Christ, nous avons découvert Celui qui vaut infiniment plus que tout. Amen!

Abbé Serge BABINGUI

Diocèse de Nantes (France)

COUR D'APPEL DE POINTE-NOIRE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE
CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER
EN CHEF

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

Pointe-Noire, le 16 Juillet 2026

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la **CONGOLAISE DE MODERNISATION**, Société anonyme pluripersonnelle (SA) au capital de 10 000 000 Francs CFA, dont le siège social sis à la **Route de l'Aéroport, B.P: 2136, Pointe-Noire** et immatriculée au RCCM sous le n° **CG-PNR-01-2001-B14-00234**, le **23/01/2001**;

Aux termes du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Brazzaville en date du 08 Juillet 2026, il a été délibéré et adopté la résolution portant dissolution anticipée de la **CONGOLAISE DE MODERNISATION**.

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de «OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique», le Tribunal de Commerce de Pointe-Noire a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 15 juillet 2026, sous le n° **CG-PNR-01-2026-M-08218** aux fins de la dissolution de ladite société.

Pour insertion légale,

Greffier en Chef, Chef de Greffe
ANFOULA Martin Patrick

COUR D'APPEL DE POINTE-NOIRE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE
CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER
EN CHEF

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la **SOCIETE AFRICA MANAGMENT**, société anonyme unipersonnelle au capital de 10.000.000 Francs CFA, dont le siège social sis Kintélé, Coté de l'Université Denis SASSOU NGUESSO, Brazzaville et immatriculée au RCCM sous le n° **CG-BZV-01-2019-B15-00006**, le 14/05/2019;

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'assemblée générale extraordinaire de ladite société tenue en date à Brazzaville du 08 juillet 2026, il a été délibéré et adopté la résolution portant dissolution anticipée de la **SOCIETE AFRICA MANAGMENT**;

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 14 juillet 2026, sous le n° **CG-BZV01-2026-M-17006** aux fins de la dissolution de ladite société.

Pour insertion légale,

Le Greffier en Chef, Chef de Greffe
Maître Jean Clément NGATALI

COUR D'APPEL DE POINTE-NOIRE
TRIBUNAL DE COMMERCE DE POINTE-NOIRE
CABINET DE MONSIEUR LE GREFFIER
EN CHEF

RÉPUBLIQUE DU CONGO
Unité - Travail - Progrès

INSERTION LEGALE

De la dissolution anticipée de la **SOCIETE CONGOLAISE DES TRAVAUX**, société anonyme pluripersonnelle au capital de 1 0 000 000 Francs CFA, dont le siège social sis au n°35, avenue Pointe Hollandaise, Mpila, Brazzaville et immatriculée au RCCM sous le n° **CG-BZV-01-2024-B14-00029**, le **12/04/2024**;

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'assemblée générale extraordinaire de ladite société tenue en date à Brazzaville du 08 juillet 2026, il a été délibéré et adopté la résolution portant dissolution anticipée de la **SOCIETE CONGOLAISE DES TRAVAUX**;

En conséquence, vu les dispositions des articles 200, 206, 207 et 737 de l'acte uniforme de l'OHADA relatif aux droits des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique, le Tribunal de Commerce de Brazzaville a procédé à l'immatriculation au RCCM de ladite société en date du 14 juillet 2026, sous le n° **CG-BZV-01-2026-M-17007** aux fins de la dissolution de ladite société.

Pour insertion légale

Le Greffier en Chef, Chef de Greffe
Maître Jean Clément NGATALI

FIXATION DES CONDITIONS DE LA VENTE PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE IMMOBILIERE ANNONCE LEGALE

La société Les Grands Moulins de Pointe-Noire S.A, en sigle GMPN (Ex-Minoterie du Congo S.A), **RCCM CG/ PNR/N°01-2001-B14-011011, NIU: M22000000205630N**, dont le siège social est sis 10 rue MASSABI, immeuble SOCOTRANS 1^{er} étage, en face de la station Puma Port autonome de Pointe-Noire, zone portuaire, BP: 871, Pointe-Noire, représentée par son Directeur Général en exercice, Monsieur **Bruno LARDIT**, domicilié audit lieu et audit siège social, dument habilité; créancier poursuivant, en vertu de:

- La grosse en bonne et due forme exécutoire d'un jugement civil, portant validation d'une hypothèque, rendu en date du 22 avril 2024 par le Président du tribunal de Grande Instance de Pointe- noire, rôle civil n°1264, année 2023, répertoire n°121;

Ayant pour Avocat, Maître Claude COELHO, Avocat au barreau de Pointe-Noire, dont le Cabinet est sis 313, avenue Linguissi PEMBELLOT, en diagonal du Consulat du Portugal, centre-ville, à Pointe-Noire.

Informe la population de la ville de Pointe- Noire et ses environs, qu'il sera procédé, par devant le Tribunal de Grande Instance de Pointe- noire (la chambre des saisies immobilières) le samedi 08 août 2026 à 09 heures précises, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble dont la désignation est ci-après détaillée :

DESIGNATION:

Une propriété immobilière, bâtie, de Type R+1, à usage de boulangerie, sise à Pointe-Noire, dans la circonscription foncière n° 01 E. Patrice LUMUMBA, secteur Grand marché central, cadastrée section R, bloc n° 41, parcelle 02, d'une superficie 196, 42m2, objet du titre foncier n°7538, par les soins de Maître Lucas Gervais KISSANGOU BISSOMBOLO, Huissier de justice, commissaire-priseur, près de la cour d'Appel de Pointe-Noire, titulaire d'un office ministériel sis 101, Avenue Marien NGOUABI, zone industrielle, KM4, immeuble NGUELE, escalier A 2^e étage, huissier de justice instrumentaire.

Cette propriété Immobilière est saisie sur Monsieur **OULD Ahmed Taleb ISSELMOU** (Gérant des Etablissements OULD AHMED TALEB ISSELMOU, MINI SALEM SYDY ALY ET ETS SAS), commerçant, de nationalité Mauritanienne.

MISE A PRIX: 74.500.000 F. CFA

CONDITION DE VENTE:

- Inscription au Cabinet de Monsieur le Greffier en Chef du Tribunal de Grande Instance de Pointe- Noire.

- Le prix d'adjudication augmenté de 12% des frais légaux d'adjudication.

- Vente au comptant.

- Vente sans garantie.

Fait à Pointe-Noire, le 16 juillet 2026.

ANALYSE

L'activité économique poursuit son raffermissement

Les membres du comité national économique et financier ont tenu lundi 13 juillet 2026, à la direction nationale de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) à Brazzaville, leur deuxième session ordinaire de l'année 2026. Sous la présidence de Christian Yoka, ministre des Finances, du budget et du portefeuille public, en qualité de président de cette instance; cette session a connu la participation d'un membre du Gouvernement, Michel Djombo, ministre du développement industriel, ainsi que la participation de Yvon Sana Bangui, gouverneur de la BEAC.

Les membres du comité ont constaté la poursuite du raffermissement de l'activité économique au premier trimestre 2026, avec une progression de 10,6 % de l'indice composite des activités économiques (ICAE), portée par les secteurs pétrolier et gazier. L'inflation est demeurée maîtrisée à 1,4% en moyenne annuelle, en deçà du seuil communautaire des 3%. Les perspectives pour l'ensemble de l'année 2026 demeurent favorables, avec une croissance projetée à 5,2 %, contre 4,8 % en 2025. Le financement de l'économie congolaise jusqu' à la fin du mois de mars 2026, le comité a relevé une progression de 13,5 % des crédits bruts distribués par le système bancaire à 1869 milliards de francs Cfa et une amélioration de la qualité du portefeuille, avec un recul du taux des créances en souffrance de 16,6 % à 14,4 %. Toutefois, le comité a noté la faible part des financements à long terme de l'économie (2,4 %). Ainsi, les membres du comité ont recommandé au secrétariat général de leur instance de conduire dans les meilleurs délais une réflexion sur cette problématique.



Les membres du comité à la fin des travaux

matique. S'agissant du marché des valeurs du trésor, le taux de couverture des besoins exprimés par le trésor s'est établi à 69 % entre janvier et avril 2026, tandis que les obligations du trésor assimilables (OTA) représentent désormais 78,5 % de l'encours des titres publics. Le comité a félicité le Gouvernement pour les avancées enregistrées dans la modernisation du système financier national, notamment le lancement du Bureau d'information sur le crédit et l'a encouragé à poursuivre les réformes visant à renforcer la mobilisation des ressources intérieures, l'inclusion financière et la stabilité du secteur financier. A l'ouverture des travaux, Christian Yoka, président de cette instance, a affirmé: «Notre session intervient dans un contexte où les équilibres économiques mondiaux demeurent soumis à de fortes incertitudes géopolitiques et financières. Ces récentes tensions internationales exposent nos économies aux chocs extérieurs, notamment à travers les activités des marchés des matières premières et les conditions de financement. Pour un pays comme le nôtre, cette conjonction constitue à la fois une opportunité et une exigence. Une opportunité, parce que l'amélioration

des cours des hydrocarbures offre des marges de manœuvre supplémentaires. L'exigence, nous rappelle que la croissance durable ne peut reposer sur le seuil des ressources naturelles. Elle doit également s'appuyer sur un système financier solide et inclusif capable d'accompagner durablement l'investissement productif. C'est précisément dans cette perspective que s'inscrit l'action du Gouvernement».

Par ailleurs, le comité national économique et financier a pour vocation, faut-il le signaler, de donner des instruments à l'ambition collective en favorisant le dialogue entre les pouvoirs publics, les autorités monétaires et de supervision, ainsi que les acteurs du secteur financier. Les évolutions intervenues ces derniers mois traduisent d'ailleurs une accélération de la modernisation de notre secteur financier. Le lancement du bureau de l'information sur le crédit en république du Congo constitue une avancée structurante pour améliorer la qualité d'informations financières, favoriser la meilleure appréciation du risque, élargir l'accès aux crédits, notamment au profit des petites et moyennes entreprises, a dit le président du comité.

Philippe BANZ.

DROIT DE L'HOMME

La société civile contre les mesures liberticides

Les organisations de la société civile se dressent contre les velléités de l'Etat visant à entraver l'accomplissement de leurs missions. Une note de position publiée par un consortium d'organisations de la société civile (OSC) dénonce des pratiques et des décisions jugées liberticides, en violation des textes nationaux et internationaux. C'était au cours d'une conférence de presse donnée samedi 6 juin 2026, à Pointe-Noire, au siège de la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH). Celle-ci était animée par le consortium de onze OSC (ONG, syndicat, associations, fondations), dont la RPDH, signataires du document.

La direction générale des peuples autochtones, relevant du ministère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones a imposé le 18 mai 2026, sur instruction du Garde des Sceaux, ministre de la Justice, que toute activité menée par des Ong ou des partenaires à l'égard des peuples autochtones soit soumise à un avis ou à une autorisation préalable écrite du ministre. Pour Justin Assomoyi, directeur général des peuples autochtones, cette mesure découle du fait que «certaines activités sont menées sans tenir compte de la politique du Gouvernement en la matière». La société civile a apprécié que cette explication s'avère toutefois peu convaincante pour apaiser l'indignation et le courroux des acteurs sur le terrain. Pour les OSC congolaises, cette mesure constitue une violation directe des textes



Franck Loufoua-Bessi s'adressant à la presse de Pointe-Noire.

en vigueur au Congo, notamment des articles 25 et 27 de la Constitution de 2015. La conférence de presse a permis aux professionnels de l'information et de la communication de Pointe-Noire d'approfondir le contenu de la note de position de sept pages, portant le titre «Environnement favorable à l'action citoyen: liberté d'action de la société civile réduite en République du Congo». Franck Loufoua-Bessi, chargé des programmes à la RPDH et responsable du projet Système de l'Union européenne pour un environnement favorable à la société civile au Congo (EU-SEE). L'animateur de la conférence de presse, a expliqué: «En termes d'opérationnalisation et de fonctionnement, il faut que le cadre légal existant ne constitue pas un obstacle et ne pose pas d'embûches pour que la société civile puisse s'épanouir et mener ses activités tranquillement». Le rapport 2024-2025 sur l'environnement favorable à

la société civile au Congo publié le 7 mars 2026, constitue un baromètre de l'espace civique en général et des conditions de travail de la société civile en particulier. Il s'appuie sur six principes cardinaux: le respect des libertés fondamentales, le cadre juridique, la disponibilité et la facilité d'accès aux financements (locaux et internationaux) sans contraintes administratives excessives, la liberté de réunion pacifique, le droit de coopérer et de communiquer, ainsi que la participation aux affaires publiques. Cependant, dans certains pays, le travail de la société civile s'effectue en stricte conformité avec ces principes. Malheureusement au Congo, l'environnement est loin d'être favorable. La note de position énumère une série de décisions ayant négativement impacté l'action des osc. Face à ce constat, le consortium a formulé plusieurs recommandations majeures.

John NDIINGA NGOMA

NUTRITION

L'impact des habitudes alimentaires sur l'obésité abdominale

Dans le cadre des débats d'idées, l'ONG Niosi a animé une conférence à l'Institut français du Congo, à Brazzaville, le jeudi 16 juillet 2026. L'impact de l'alimentation sur la santé, notamment la montée de l'obésité abdominale, tel était le thème choisi.



Dr Lewis Raud Miamb

Les habitudes alimentaires congolaises et leurs conséquences ou impact sur la santé: cas de l'obésité abdominale" était un échange public animé par le Dr Lewis Raud Miamb (Spécialiste en biologie moléculaire alimentaire, en toxicologie alimentaire, diététicien nutritionniste; enseignant à l'université Marien Ngouabi), sous la modération du Pr Josué Ndamba, membre de Niosi.

Le Dr Lewis Raud Miamb a apporté un éclairage sur la question. «Ce qu'on entend par habitude alimentaire, c'est un comportement qu'une personne adopte vis-à-vis des aliments qu'elle consomme. C'est une attitude de manière répétitive. Lorsque l'alimentation n'est pas équilibrée, elle entraîne beaucoup de conséquences. Plusieurs maladies peuvent subvenir. Il faut faire attention à notre alimentation», a-t-il prévenu.

La conférence a rappelé que le rôle de l'alimentation est d'apporter à l'organisme les éléments nécessaires pour sa survie, son développement et son fonctionnement. Et selon plusieurs études expérimentales, une mauvaise alimentation ou une alimentation déséquilibrée augmente des risques de maladies cardiovasculaires, de diabète de type 2, ainsi que de l'obésité abdominale, qui sont particulièrement redoutables pour la santé.

Les débats ont souligné que l'obésité

abdominale se caractérise par une accumulation excessive des graisses saturées au niveau des organes abdominaux. Le conférencier a précisé qu'au cours des enquêtes alimentaires réalisées dans les hôpitaux de Brazzaville, «il a été répertorié des patients souffrant d'obésité abdominale. Cette maladie est déterminée par un indicateur important appelé tour de taille. Chez les hommes, un tour de taille supérieur ou égal à 2 cm est une obésité abdominale. Chez les femmes, un tour de taille supérieur à 90 cm prouve une obésité abdominale. L'autre méthode utilisée pour les enquêtes a porté sur l'histoire alimentaire. Cette méthode a permis d'avoir et de comprendre la liste de quelques aliments fréquemment consommés par les patients souffrant d'obésité abdominale». Les résultats des enquêtes ont fait apparaître que les Congolais consomment de façon excessive les aliments riches en sucre rapide, en graisse saturée. A cela s'ajoute le non-respect du nombre de repas à prendre au quotidien. Les gens

préfèrent une fréquence élevée de boissons alcoolisées, sucrées, gazeuses et fraîches. En revanche, il est constaté une faible consommation de fruits et légumes.

Pour prévenir l'explosion des maladies liées à la mauvaise alimentation, les débats ont souligné l'urgence de diversifier l'alimentation quotidienne, premièrement par l'équilibre nutritionnel; deuxièmement, par l'activité physique. Les autres solutions consistent à consommer des aliments de manière modérée et les optimiser avec des fruits et légumes. La typologie des repas vise à manger d'une manière équilibrée, des aliments moins gras et privilégier les fruits et légumes. Le message adressé vise à faire attention aux aliments à consommer. La plupart des maladies sont dues à une mauvaise alimentation. Il y a des aliments qu'on ne peut pas mélanger. Les bonnes heures pour prendre un repas s'évaluent de la manière suivante: de 7h à 9 h pour le petit déjeuner, de 12h à 14 h pour le déjeuner, et de 18h à 20h pour le dîner.

Philippe BANZ

MAITRE NOEL MOUNTOU, NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«UNIVERS SERVICES EXPRESS»

Société A Responsabilité Limitée
CAPITAL: 5.000.000 FRANCS CFA
Siège social: Quartier Tchimbambouka, vers Bel-Air
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

INSERTION LEGALE

Par acte en la forme authentique en date à Pointe-Noire du trente juin deux mil vingt-six, enregistré le sept juillet de la même année, **Folio 120/4 n°2181**, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la succursale **UNIVERS SERVICES EXPRESS**, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, quartier Tchimbambouka, vers Bel-Air.

Aux termes dudit procès-verbal, l'assemblée a:

- Décidé d'agréer la cession de vingt-six (26) parts sociales faite par Monsieur **Yvon BOUNGUI** à Monsieur **Thierno Saïdou BARRO** et celle de vingt-cinq (25) parts sociales faite par Monsieur **Bruthel Basile Fils NZAOU** au profit de Monsieur **Thierno Saïdou BARRO**;

- Nommé, en qualité de gérant Monsieur **Thierno Saïdou BARRO**, en remplacement de Monsieur **Bruthel Basile Fils NZAOU**, pour une durée de cinq (05) années renouvelables par décision des associés;

- Décidé de mettre à jour les statuts de ladite société, conformément aux dispositions impératives de l'Acte Uniforme de l'OHADA;

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite le 08 juillet 2026 sous le **n°CG-PNR-01-2026-D-00764**.

Pour avis.

Maître Noël MOUNTOU, NOTAIRE

EMULATION SCOLAIRE 2026

Les élèves des écoles Malonga récompensés

Les élèves de l'École américaine du Plateau des 15 ans et de l'École internationale Espoir du Pays de Mpissa ont été récompensés, samedi 4 juillet 2026 à Brazzaville, lors de la traditionnelle journée d'émulation scolaire. Placée sur le thème "Transmission éducative intergénérationnelle: célébrons nos grands-parent", cette édition, présidée par le couple promoteur, Docteur Sylvain et Jacqueline Malonga, a également marqué l'engagement des deux établissements en faveur de l'éducation numérique et de l'intelligence artificielle.

Organisée au Palais des congrès, la cérémonie a réuni parents, grands-parents, enseignants et élèves dans une ambiance festive consacrée à la célébration de l'excellence scolaire et des valeurs familiales.

Pour les promoteurs, les grands-parents occupent une place essentielle dans la formation des enfants en transmettant les valeurs, la discipline et le goût de l'effort. «*Nous avons voulu placer les grands-parents au cœur de cette célébration, car ils font pleinement partie de la famille éducative. Nous souhaitons que les enfants grandissent en s'inspirant des valeurs qu'ils transmettent*», a expliqué le Dr Sylvain Malonga.

La cérémonie a récompensé les meilleurs élèves du primaire, du collège et du lycée. En plus des diplômes et distinctions, les premiers de chaque cycle ont reçu un ordinateur, symbole de l'engagement des établissements à promouvoir l'excellence et la maîtrise des outils numériques. Les autres élèves admis sont repartis avec des kits scolaires composés notamment de sacs et de fournitures, afin de les encourager à poursuivre leurs études. «*Le secret des très bons résultats reste l'excellence et le travail*», a rappelé le



Les promoteurs, récipiendaires et parents d'élèves posant pour la postérité

Dr Sylvain Malonga, soulignant que cette philosophie guide depuis plusieurs années le projet pédagogique des deux écoles.

L'édition 2026 a également été marquée par une annonce majeure: dès la prochaine rentrée, l'éducation numérique et l'intelligence artificielle seront intégrées dans les enseignements grâce à des équipements adaptés et à un renforcement des pratiques pédagogiques. Une orientation destinée à préparer les élèves aux exigences du monde de demain.

Enseignement
Parmi les élèves distingués figuraient Juliette et Nathan, admis au baccalauréat français à travers l'École américaine du Plateau des 15 ans. «*L'École américaine est une école ouverte sur le monde. Elle nous offre une formation bilingue, développe notre prise de parole en public et place l'anglais au cœur de l'apprentissage*», a témoigné Juliette. Nathan a, pour sa part, salué «*la qualité des encadreurs, les infrastructures, ainsi que les conférences qui nous apprennent à développer notre éloquence et à vaincre le trac*». Pour agrémenter cette journée, les

groupes culturels Sah Mbou et Ngoma za Kongo ont offert des prestations très appréciées du public. Le point d'orgue de la cérémonie a été assuré par le mythique artiste musicien congolais Zao, qui a revisité plusieurs de ses succès populaires, notamment Lembe-ka ntim'ani, Ancien combattant et Tout le monde m'appelle soulard, suscitant l'enthousiasme des invités. Peu avant son passage sur scène, une levée de fonds a été organisée dans un élan de solidarité pour contribuer à sa prise en charge médicale, à la suite de l'AVC qu'il avait subi. La collecte a permis de réunir la somme de 326 825 FCFA, témoignant de la générosité des participants et de leur attachement à cette figure emblématique de la musique congolaise.

À travers cette nouvelle édition de l'émulation scolaire, les écoles dirigées par le couple Sylvain et Jacqueline Malonga réaffirment leur ambition de former des citoyens cultivés, responsables et pleinement préparés aux défis du numérique, sans renoncer aux valeurs de transmission entre les générations.

Gaule DAMBERT

ETUDE DE MAITRE Hortense MVINZOU LEMBA

NOTAIRE

05 551-36-01/ 06 650-53-28

Brazzaville - République Congo

INSERTION LEGALE

Société « Emploi Service Congo »

Société à Responsabilité Limitée

Au capital social de Cinquante millions (50 000 000) de Francs CFA

Siège social: Case J254 V OCH, Moungali III, Brazzaville

RCCM: CG-BZV-01-2006-B12-00272

Brazzaville-République du Congo

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «**Emploi Service Congo**» Société à Responsabilité Limitée, tenue au siège de la société «**Emploi Service** » S.A., à Douala République du Cameroun et enregistrée à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Ouenzé, le trois octobre deux mille vingt-cinq sous le **Folio 177/1 N°1729**, les associés de la société «**Emploi Service Congo**» S.A.R.L, après avoir constaté à la présente assemblée que les mandats des Commissaires aux comptes titulaires et suppléant étaient arrivés à expiration, ont décidé de renouveler pour une durée de trois (3) ans, les mandats de:

- Monsieur **OND HAMGA Yves Roger** Commissaire aux Comptes Titulaire, avec prise d'effet au 01 janvier 2025, qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelé à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2027 ;

- Et Monsieur **NGUE Remy Emmanuel** Commissaire aux Comptes Suppléant avec prise d'effet au 01 janvier 2025 et prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelé à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2027.

Et, suivant le Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de la société «**Emploi Service Congo**» Société à Responsabilité Limitée, tenue au siège de la société «**Emploi Service**» S.A., sis à Douala – Complexe la Grâce Nouvelle Route Bonadibong, B.P. 7242 République du Cameroun, en date du vingt-cinq juin deux mil vingt-six et enregistrée à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de EDT Plaine, le quinze juillet deux mille vingt-six sous le **Folio 121/4 N°5474**, les associés de la société «**Emploi Service Congo**» S.A.R.L, après avoir constaté l'arrivée à expiration du mandat du Gérant, Monsieur **Lucien Célestin MINKA** en date du 12 juillet 2026, ont décidé de renouveler ce mandat pour une durée de deux (02) ans, qui viendra à expiration le 12 juillet 2028.

Par la même occasion, Madame **Colette Jeannine NGO KELBE** épouse MINKA a été nommée cogérante de ladite société pour une durée de deux (02) ans à compter du 25 juin 2026 et prendra fin, le 24 juin 2028.

Mention sera portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville.

Pour insertion

Maitre Hortense MVINZOU LEMBA



Structures de mise en œuvre



PROJET SOCIETE CIVILE ET EGALITE DE GENRE DANS LES REGIONS DU CENTRE DU CONGO (SCIEGE -CENTRE CONGO)

FAISC_GRET/SCIEGE-001/2026

Contrat NDICI AFRICA/2024/459-505

**Fonds d'Appui aux Initiatives
Sectorielles
et Citoyennes (FAISC)**



Financé par
l'Union européenne



Fonds d'Appui aux Initiatives Sectorielles et Citoyennes (FAISC)

1. Le Gret est une ONG internationale de développement, de droit français, créé en 1976. Il est présent au Congo depuis 2002, en appui à la société civile et en appui des collectivités locales dans la mise en place des services de gestion des déchets. Le Gret a reçu une subvention de l'Union européenne afin de mettre en œuvre les activités dans le cadre du projet SCIEGE-Centre Congo en partenariat avec l'ONG ESSOR et l'association SOS Femmes du Congo. Ces activités sont financées pour une durée de 36 mois. Il a pour objectif de «**renforcer la contribution de la société civile congolaise à l'égalité de genre et à un développement socio-économique plus inclusif au Congo**».

2. Dans le cadre de l'appel à initiatives lancé le 6 juillet 2026 au titre du Fonds d'appui du projet SCIEGE, le Gret, en partenariat avec ses organisations partenaires, informe l'ensemble des organisations de la société civile (OSC) intéressées que la date limite de dépôt des propositions d'initiatives est prorogée.

Cette décision vise à permettre aux OSC de disposer d'un délai supplémentaire pour finaliser des propositions de qualité, conformes aux objectifs du Fonds d'appui et qui s'alignent avec les priorités du projet SCIEGE. Elle permettra également l'organisation de sessions de renforcement des capacités consacrées à l'élaboration des projets, afin d'accompagner les organisations dans la préparation de leurs dossiers de candidature.

3. En conséquence, la date limite de réception des dossiers, initialement fixée au 24 juillet 2026, est reportée au:

Vendredi 28 août 2026 à 17h00

4. Les lignes directrices ci-jointes de l'appel à initiatives ont été ajustées cependant les modalités de dépôt des dossiers demeurent inchangées. Nous invitons l'ensemble des OSC intéressées à mettre à profit ce délai supplémentaire pour consolider leurs propositions et participer aux activités de renforcement des capacités qui seront organisées dans le cadre du projet.

Étapes	Dates indicatives
Appui et accompagnement des OSC soumissionnaires à l'élaboration des initiatives	Du 27/07/2026 au 12/08/2026
Réponses à d'éventuelles questions sur le dépôt de dossiers	Du 27/07/2026 au 07/08/2026
Réception des demandes des OSC soumissionnaires	Du 27/07/2026 au 28/08/2026 à 17h00
Dépouillement et sélection des demandes	Du 31/08/2026 au 09/09/2026
Notifications des résultats	Du 10/09/2026 au 14/09/2026
Cadrage avec les soumissionnaires sélectionnés	Du 14/09/2026 au 25/09/2026
Contractualisation avec les OSC sélectionnées	Du 28/09/2026 au 02/10/2026

Fait à Brazzaville, le 15/07/2026

Pour le Projet SCIEGE

Le Représentant pays/Chef de Projet

Steve Moukendi

REVUE DES HOPITAUX

Des recommandations pour bâtir un système de santé résilient

Les responsables des hôpitaux et autres cadres du monde sanitaire se sont retrouvés à Brazzaville, du 14 au 17 juillet 2026, pour la revue à mi-parcours des activités des hôpitaux. Au terme des travaux, ces acteurs de santé ont formulé des recommandations destinées à optimiser le fonctionnement des établissements sanitaires à travers le pays et garantir à chaque citoyen un accès à des soins de qualité.

Les cérémonies d'ouverture et de clôture des travaux de cette revue ont été patronnées par le ministre de la Santé et de la population, le Pr Jean-Rosaire Ibara. En présence du représentant-résident de l'OMS au Congo, le Dr Vincent Dossou Sodinou, et du directeur général des Soins et services de santé, le Pr Henri Germain Monabeka.

A l'ouverture de la revue, le représentant de l'OMS au Congo a souligné que la planification et l'évaluation s'inscrivent dans les principes d'un management efficace. «La présente revue doit permettre de faire le point sur ces différents piliers de la gestion hospitalière lors de nos discussions. L'objectif sera d'identifier de manière systématique les écarts existants et de définir les actions prioritaires à mettre en œuvre au cours du deuxième semestre de cette année pour chaque structure», a-t-il dit.

Au terme des travaux de groupe et des communications, les participants venus des quinze départements ont formulé des recommandations et tracé des pistes de solution pour garantir la bonne santé des citoyens. Ces recommandations ont été formulées par pilier de la gestion hospitalière, dont quelques-unes sont: renforcer la responsabilisation des directeurs d'hôpitaux par des contrats de performance; instituer des audits systématiques de tous les décès qui surviennent dans les hôpitaux; mettre en place un canevas standard d'audit des décès; instaurer des comités de pilotage interne pour suivre les indicateurs clés. De même, mettre en place des pharmacies hospitalières pour des urgences; élaborer les projets d'établissement avec le soutien de la direction



Le ministre Jean-Rosaire Ibara, au milieu, à l'ouverture de la revue

générale des soins et services de santé; institutionnaliser l'organisation des comités de direction; intégrer la promotion de la santé au niveau de l'hôpital par l'approche "hôpital promoteur de la santé"; renforcer la redevabilité des structures privées vis-à-vis des districts sanitaires et des directions départementales des soins et services de santé.

Clôture des travaux, le ministre de la Santé a précisé que ce rendez-vous n'a pas été une «simple

Ces orientations s'inscrivent, a-t-il indiqué, dans une dynamique nationale définie par le Président de la République, dans son projet de société "Accélérons la marche". «Chaque retard, chaque négligence, chaque manquement dans nos hôpitaux se traduit par une vie fragilisée, parfois perdue. Nous n'avons pas le droit de faillir. Chaque acteur du système doit se sentir pleinement responsable de la transformation de notre système de santé», a-t-il



Dans nos hôpitaux, la santé de nos populations ne saurait attendre

évaluation administrative, il a été un moment de vérité, un miroir qui a montré les forces et faiblesses du système hospitalier national». Le Pr Ibara a exhorté l'assistance à mettre en pratique les différentes résolutions. «Ces recommandations ne doivent pas rester des mots couchés sur du papier. Elles doivent devenir des actes, des engagements concrets dans chacun de nos hôpitaux. Le temps des constats est derrière nous. Le temps de l'action commence aujourd'hui... Car la santé de nos populations ne peut attendre, et nos hôpitaux ne s'améliorent ni par le hasard, ni par de beaux discours, mais par la rigueur et la rigueur dans le travail quotidien», a-t-il déclaré.

prévenu. Ceci est donc un appel à l'action, en vue de réduire le taux grandissant de mortalité dans les structures hospitalières. Le ministre de la Santé a également rappelé les axes prioritaires qui doivent devenir des repères. Il s'agit, entre autres, d'augmenter le nombre de médecins et personnels de santé, afin de se rapprocher des normes de l'OMS et répondre aux besoins croissants des populations; renforcer les capacités de formation en développant un corps de médecins compétent, formé localement et à l'étranger.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE

RECHERCHES

Juste Désiré Mondélé a validé sa thèse de doctorat

Ministre de l'Assainissement, de l'entretien routier et du développement local, Juste Désiré Mondélé vient d'être élevé au grade de docteur en Administration des affaires. Une consécration scientifique consécutive à la défense de sa thèse le 17 juillet 2026, à l'Institut de formation et de recherche à l'action sociale de l'Essonne, à Evry-Courcouronnes, près de Paris, en France, sur le thème: «De la structuration à l'inclusion: proposition d'un modèle de gouvernance locale performante pour la République du Congo, intégrant les approches graduation et Gals».

Face à un jury international dirigé par le Pr Denis Bernardreau, l'impétrant a porté l'ambition d'analyser la problématique de la décentralisation au Congo, sous l'angle scientifique. Un sujet original et surtout d'actualité dans le développement du Congo qui, depuis plus d'une décennie, en a fait une question essentielle de gouvernance publique. Juste Désiré Mondélé, faisant fi de sa qualité de ministre chargé du Développement local, il s'est donc placé en position de chercheur pour interroger les causes empiriques qui freinent l'élan d'un État décentralisé, tel que consacré par la Constitution. Ainsi, a-t-il exploré, comme cadre d'étude, un échantillon des quartiers de Brazzaville, en l'occurrence «Soukissa», à Ouenzé; Moukondzi-ngouaka, à Makelekele; Mayanga, à Madibou et Moukondo, à Moungali; pour saisir le vécu des populations par rapport à l'accès au service public.

À travers une démarche métho-



Juste Désiré Mondélé entouré des membres du jury, à la fin de sa soutenance

dologique combinant enquêtes quantitatives et qualitatives et fort d'une double approche théorique, approche Graduation et approche Gender Action Learning system (GALS), le nouveau chercheur a pu saisir les obstacles majeurs qui annihilent les efforts des pouvoirs publics à rapprocher efficacement l'administration des administrés. En effet, au travers des résultats éloquentes, les recherches menées par Juste D. Mondélé ont abouti au constat selon lequel, en dépit d'un dispositif juridique conséquent, la mise en œuvre effective de la décentralisation se heurte à une hypercentralisation de l'Etat, à la lancinante question du manque d'une autonomie financière et surtout de la réticence citoyenne face à l'intérêt général.

Même si la double approche théorique de Graduation et de Gals peut être mise à contribution pour favoriser le mécanisme de décentralisation au Congo, il apparaît néanmoins que la volonté politique demeure un goulot d'étranglement au processus.

C'est justement le regret exprimé par la Professeure Véronique Bayer, qui attendait de l'impétrant une analyse plus ample des causes sous un regard politique.

Les réserves de l'impétrant d'analyser la question sur le volet politique, lui qui de surcroît, est un acteur politique de premier plan, loin de constituer une fuite en avant, pourraient être justifiées par la nécessité de rendre plus inclusive la problématique, la ramener sur un terrain plus républicain et scientifique que de la cantonner dans une sphère purement politique.

Cette thèse de 300 pages, enrichie de tableaux, graphiques et croquis a été saluée et acceptée par le jury qui l'a gratifiée de la mention "Très honorable" avec félicitations du jury, à l'unanimité. Une recommandation a été faite à l'impétrant de la publier sous forme d'ouvrage, afin de susciter une meilleure adhésion à la problématique et impulser une dynamique de développement local plus forte.

Germaine NGALA

DISTINCTIONS

Brice Etou Obami et collègues gagnent en renommée!

Le Centre d'accueil et administratif kimbanguiste au Plateau des 15 ans, à Brazzaville, a accueilli le 29 juin 2026 une double cérémonie à forte portée symbolique: la décoration de plusieurs personnalités aux ordres nationaux par le Grand chancelier des ordres nationaux, Norbert Okiokotina, et le lancement officiel de l'antenne congolaise de la Déclaration universelle des droits de l'humanité (DDHU). Parmi les distingués, Brice Voltaire Etou Obami qui a été élevé au grade d'officier de l'Ordre national de la paix, tandis que Arthur Gambou, Daniel Badila, Emmanuel Kinouani, Matthias Oba et Arnel A. Etou ont été faits chevaliers.

La cérémonie s'est déroulée en présence, notamment, de Rodrigue Malanda Samba, ministre de l'Emploi, de l'entrepreneuriat et de la formation professionnelle, de Jean-Rosaire Ibara, ministre de la Santé et de la population, de Christophe Giovannetti, président de Union Nations Fédération (UNF), ainsi que des représentants d'institutions nationales et internationales et d'un parterre de fidèles kimbanguistes.

Ces distinctions honorifiques ont été décernées au nom du Président de la République, Grand maître des ordres nationaux, avant le lancement officiel de l'antenne congolaise de la Déclaration universelle des droits de l'humanité (DDHU), première représentation de cette organisation sur le continent africain.

Procédant à la remise des décorations, le Grand chancelier des ordres nationaux, Norbert Okiokotina, a rappelé que ces distinctions s'inscrivent dans le décret présidentiel n°2026-2010 du 20 juin 2026. Il a souligné que cette reconnaissance récompense «des représentants de l'Eglise kimbanguiste qui œuvrent pour la promotion de la dignité humaine et des valeurs de paix universelle».

Très ému, Brice Voltaire Etou Obami, président délégué du collège exécutif national de l'Eglise kimbanguiste, a dédié cette distinction à toute sa communauté. «Nous



Brice Voltaire Etou Obami face à la presse nationale

remercions Son Excellence Denis Sassou Nguesso pour cette reconnaissance. Les kimbanguistes sont des hommes de paix engagés dans le développement du pays», a-t-il déclaré. Depuis Nkamba, siège mondial de l'Eglise kimbanguiste, le chef spirituel Simon Kimbangu Kiangani a également exprimé sa gratitude au président de la République, estimant qu'en décorant ses collaborateurs au Congo, c'était sa personne qui était honorée. Pour le ministre Rodrigue Malanda Samba, cette distinction traduit la reconnaissance de la République envers une Eglise qui contribue à la moralisation de la société. «Elle accompagne les actions du gouvernement et œuvre pour l'éducation, la paix et le respect des institutions», a-t-il affirmé. La cérémonie a également été marquée par le lancement officiel de l'antenne congolaise de la Déclaration universelle des droits de l'humanité (DDHU), dédiée à la promotion de la paix, de la justice, de la solidarité, de la dignité humaine et de la protection de l'environnement. Le secrétaire général de la DDHU s'est félicité de cette implantation historique. «En Afrique, c'est la première fois qu'une antenne est ouverte. Nous voulons construire des programmes humanitaires; renforcer

la santé publique; protéger les générations futures et accompagner les Etats dans les défis climatiques et numériques», a-t-il expliqué, exprimant également le souhait de voir le Congo jouer un rôle moteur dans la promotion de cette déclaration au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies. Invitée d'honneur, Clara, engagée auprès de l'UNESCO pour la promotion des droits des femmes, a salué les valeurs portées par l'Eglise kimbanguiste. «Cette décoration m'encourage à poursuivre mon combat pour une plus grande participation des femmes aux processus de paix. Les femmes doivent prendre part aux décisions qui façonnent l'avenir de nos sociétés», a-t-elle déclaré.

Au-delà de son caractère protocolaire, cette double cérémonie a illustré la convergence entre reconnaissance nationale, engagement spirituel et coopération internationale autour des valeurs universelles de paix, de justice, de solidarité, de protection de l'environnement et de promotion de la dignité humaine. Elle marque également une nouvelle étape dans le rayonnement du Congo sur les questions humanitaires et environnementales.

Gaule D'AMBERT

OFFICE NOTARIAL Stanislas BAKISSY
Adresse Rond-Point Kassai, Immeuble MAKOSSO TCHAPI,
en Face du Magasin Sporafric
Centre-ville, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO
TELEPHONE (242) 05 792 7575- 06 620 49 57
e-mail: monnotaireconseil@gmail.com

AVIS DE DISSOLUTION - LIQUIDATION
SOCIETE «LA CONGOLAISE DES JEUX»
Siège: 226 Avenue Schoelcher, Mvoumvou, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM CG/PNR/01/2015/ B16/ 00014

Aux termes d'un acte sous seing privé des actionnaires de la société LA CONGOLAISE DES JEUX, dont le siège social est situé 226 Avenue Schoelcher, Mvoumvou, Pointe-Noire, reçu en dépôt par le Notaire soussigné le huit mai deux mil vingt-six, Il a été décidé de la dissolution anticipée et la mise en liquidation de la société suscitée.

En conséquence de ladite décision, Monsieur **Isaac NGWELLA NYAMBANG** a été nommé liquidateur.

Pour avis

LE NOTAIRE

REPUBLIQUE DU CONGO



COMITE NATIONAL
ECONOMIQUE ET FINANCIER
Secrétariat Général
Boite Postale : 126
Brazzaville

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Économique et Financier du Congo (CNEF) a tenu sa deuxième session ordinaire de l'année 2026, le 13 juillet 2026, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur **Christian YOKA**, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public.

Cette session a connu la participation de Monsieur **Ludovic NGATSE**, Ministre de l'Économie, du Plan, de la Statistique et de la Prospective et de Monsieur **Michel DJOMBO**, Ministre du Développement Industriel, des Zones Économiques Spéciales et de la Promotion du Secteur Privé.

Ont également pris part aux travaux, en présentiel, Monsieur **Yvon SANA BANGUI**, Gouverneur de la BEAC, Monsieur **Michel DZOMBALA**, Vice-Gouverneur de la BEAC et Monsieur **Marcel ONDELE**, Secrétaire Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC), ainsi que, par visioconférence, Madame **Jacqueline ADIABA NKEMBE**, Présidente de la Commission de Surveillance du Marché Financier de l'Afrique Centrale (COSUMAF), et Monsieur **Louis BANGA NTOLO**, Directeur Général de la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC).

Monsieur **Serge Dino Daniel GASSACKYS**, Secrétaire Général du CNEF, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Le Comité a adopté le procès-verbal de sa session du 27 mars 2026 et a pris acte des avancées enregistrées dans la mise en oeuvre des recommandations issues des sessions précédentes, notamment la validation et la transmission au Gouvernement du rapport de la stratégie nationale d'import-substitution, ainsi que les progrès observés en matière de médiation financière, de mise en place du Répertoire National des Sûretés Mobilières (RNSM) et d'amélioration de la gestion des transferts internationaux.

Sur le plan national, le Comité a relevé la poursuite du raffermissement de l'activité économique

au premier trimestre 2026, avec une progression de 10,6% de l'Indice Composite des Activités Économiques (ICAE), portée par les secteurs pétrolier et gazier. L'inflation est demeurée maîtrisée à 1 en moyenne annuelle, en deçà du seuil communautaire de 3%. Les perspectives pour l'ensemble de l'année 2026 demeurent favorables, avec une croissance projetée à 5,2%, contre 4,8% en 2025. Examinant le **financement de l'économie congolaise** à fin mars 2026, le Comité a noté une progression de 13,5% des crédits bruts distribués par le système bancaire, à 1 869,0 milliards de FCFA, ainsi qu'une amélioration de la qualité du portefeuille, avec un recul du taux des créances en souffrance

de 16,6% à 14,4%. Toutefois, le Comité a relevé la faible part des financements à long terme de l'économie (2,4%). A cet effet, il a recommandé au Secrétariat général de conduire dans les meilleurs délais une réflexion sur cette problématique. S'agissant du marché des valeurs du Trésor, le taux de couverture des besoins exprimés par le Trésor s'est établi à 69% entre janvier et avril 2026, tandis que les Obligations du Trésor Assimilables (OTA) représentent désormais 78,50/0 de l'encours des titres publics.

Le Comité a félicité le Gouvernement pour les avancées enregistrées dans la modernisation du système financier national, notamment le lancement du Bureau d'Information sur le Crédit, et l'a encouragé à poursuivre les réformes visant à renforcer la mobilisation des ressources intérieures, l'inclusion financière et la stabilité du secteur financier..

Fait à Brazzaville, le 13 juillet 2026



Le Président du CNEF,

Christian YOKA

CINEMA

Le parcours colonial de l'E.M.P.G.L. retracé dans un film documentaire

Intitulé: "Ecole d'enfants de troupe de Brazzaville, une école octogénaire: histoire coloniale de l'école", partie 1, ce film documentaire qui se passe de tous les commentaires, a été projetée pour la première fois, le 15 juillet 2026, dans la salle Culture parc (ex-Canal Olympia) de Brazzaville, en vue d'édifier le public sur le parcours de cet établissement durant la période coloniale comprise entre 1946 et 1960.

D'environs 52 minutes, ce film a été réalisé par l'A.E.T. (colonel de son état) Armand Elenga, historien, essayiste, réalisateur, est un projet porté par l'association des anciens enfants de troupe (A.E.T.) du Congo. Il retrace l'histoire de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (E.M.P.G.L.), liée dès sa création à la Seconde Guerre mondiale. Ce documentaire permet de sauvegarder la mémoire historique et les archives vivantes, valoriser des archives importantes de l'établissement, comprendre comment l'éducation dispensée par l'armée coloniale a forgé la mentalité des leaders historiques, ainsi qu'offrir un outil pédagogique destiné au grand public en format audiovisuel. Outre cela, cette œuvre vise non seulement à rendre l'histoire de l'E.M.P.G.L. accessible aux jeunes générations congolaises et africaines, souvent informées sur les détails de cette période de transition, mais également de transmettre son héritage, ses valeurs ses traditions, et des jeter un pont mémoriel entre le Congo et la France. Evoquant les contours de sa réalisation, l'AET Armand Elenga a souligné:



Les cinéphiles du jour posant pour la postérité

«Ce film documentaire: «Nous n'avons pas pu restituer l'histoire des 80 ans de l'E.M.P.G.L. parce qu'en images, on aurait manqué beaucoup de choses. Les jeunes générations doivent avoir quelques repères de l'histoire que nous pouvons tirer des anciens. Donc, nous avons strictement réservé ce film sur cette partie». Toutefois, il a déploré les difficultés liées notamment à l'obtention des archives au niveau national et international. Il a cependant sollicité l'implication des mécènes pour produire d'autres épisodes de ce film documentaire, car il reste encore beaucoup à dire sur cette école.

Pendant la période coloniale (allant de sa création en 1946 jusqu'aux indépendances), l'E.M.P.G.L. a connu deux appellations, à savoir l'Ecole indigène des enfants de troupe en Afrique équatoriale française (A.E.F.)-Cameroun (E.I.E.T.) entre 1946 et 1956, ainsi que l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (E.M.P.G.L.) entre 1956 et 1960. Ces deux appellations succes-

sives reflètent l'évolution des structures de l'armée coloniale française. Le tournage s'est déroulé au Tchad, en République centrafricaine, au Sénégal, au Bénin et au Congo. La soirée s'est achevée par une prestation de slam de l'artiste Arislam. L'initiative a suscité l'intérêt des nationaux et des délégations étrangères venues participer aux festivités marquant les 80 ans de l'école militaire. Chaque séquence a ravivé les souvenirs de plusieurs générations d'anciens enfants de troupe. «Cela m'a rappelé mon jeune âge, je me revois quand j'étais dans les bâtiments de cette école où j'ai vécu dans une ambiance cordiale où la camaraderie était de mise», a affirmé Doungous Kemto (Tchad). «En regardant le film, en tant qu'A.E.T., on s'y reconnaît, on s'y revoit. Ce sont des choses que nous avons vécu. Je suis vraiment ébahi», a confié Assan Niang (Sénégal).

Alain-Patrick MASSAMBA

DÎNER DE TRAVAIL "BRAZZAVILLE, LA GRANDE CAPITALE OUBLIÉE"

Rendez-vous à Paris le 14 novembre 2026 pour l'acte 2

Désormais inscrit dans l'agenda événementiel congolais, le Dîner de travail "Brazzaville, la grande capitale oubliée" est le fruit de l'ingéniosité de Marcellin Mounzé-Ngoyo, écrivain-chercheur, opérateur culturel et entrepreneur, par ailleurs président de l'Association Mémoire Africaine (MMA). Après le coup d'essai réussi du 7 juin 2025 à Paris, la deuxième édition de cette rencontre annuelle consacrée à la mémoire, au positionnement stratégique et à l'avenir de Brazzaville en particulier, et du Congo en général, est prévue le 14 novembre 2026, dans la ville précitée.



Marcellin Mounzé-Ngoyo



L'affiche de l'événement

concrètes.

«Brazzaville a joué un rôle, hier, dans l'histoire du monde. Brazzaville peut encore jouer un rôle dans l'histoire d'aujourd'hui. Alors, que retenir de Brazzaville d'hier? Que retenir de Brazzaville aujourd'hui? Quelles perspectives pour demain?» Tel est le thème de cette édition 2026. Un thème qui interroge la continuité historique: comment une capitale qui a influencé le destin du monde peut-elle redevenir un acteur stratégique dans un contexte global en mutation? Cette rencontre aura pour sous-thème: "Le narratif patriotique pour restaurer l'image du Congo Brazzaville, attirer des partenaires et promouvoir les investissements". «Dans un monde saturé de récits négatifs sur l'Afrique en général et sur le Congo en particulier, reconstruire un narratif patriotique positif est une nécessité stratégique, un outil diplomatique, un levier économique, un acte de souveraineté culturelle», explique Marcellin Mounzé-Ngoyo.

Le "dîner de travail" 2026 sera marqué par un débat autour du thème «Investir au Congo: utopie, réalité ou opportunité?». Y prendront part: diasporas congolaise et africaine, institutions publiques et diplomatiques, investisseurs et entrepreneurs, startups et porteurs de projets, jeunes professionnels, chercheurs, universitaires et experts, acteurs culturels et médias internationaux. Ceux-ci analyseront les conditions réelles de l'investissement, les obstacles structurels, les opportunités émergentes, et les

perspectives de transformation.

«Dans un contexte où les économies africaines cherchent à diversifier leurs partenaires, le Congo doit redevenir audible, lisible, attractif. Pourquoi cet événement est essentiel aujourd'hui? Parce que le monde change. Parce que les équilibres se déplacent. Parce que l'Afrique n'est plus un continent observé, mais un continent qui s'affirme. Et dans cette nouvelle géographie mondiale, les villes-mémoires deviennent des villes-stratégies, les récits historiques deviennent des récits d'influence, les diasporas deviennent des acteurs économiques majeurs. Les capitales africaines doivent prendre la parole. Brazzaville, longtemps silencieuse, doit reprendre sa place... Cette deuxième édition ambitionne donc de mobiliser les compétences de la diaspora, renforcer les liens entre acteurs publics et privés, proposer des pistes concrètes pour le développement du Congo, repositionner Brazzaville comme capitale d'influence, raviver une mémoire collective en voie d'effacement; faire émerger une vision stratégique pour l'avenir», affirme Marcellin Mounzé-Ngoyo.

Organisation créée en France, dédiée à la valorisation de la mémoire, de l'histoire et du patrimoine africain, la M.M.A. œuvre à créer des ponts entre l'Afrique, sa diaspora et le monde, et à promouvoir une réflexion stratégique sur les enjeux contemporains du continent.

Véran Carrhol YANGA

ART

La pièce de théâtre VUKA émerveille

Le Centre culturel Zola à Moundou, dans le quatrième arrondissement de Brazzaville, était à l'honneur samedi 18 juillet 2026, lors d'une soirée spectacle, qui a été un véritable voyage au cœur des traditions africaines. La soirée a réuni diplomates, représentants du ministère de la Culture, acteurs du monde culturel et autres invités. Du nombre des diplomates, il y avait l'ambassadeur d'Italie au Congo, Enrico Nunziata.



L'ambassadeur d'Italie et ses confrères diplomates saluant le talent des acteurs sur scène

Moment exceptionnel, cette immersion au cœur des traditions africaines promet une histoire, une identité, un héritage, où le théâtre, la musique et les percussions se célèbrent et donnent vie à la culture du continent. En d'autres termes, la musique, la danse et l'art s'unissent solidement. C'est ainsi qu'à l'initiative de l'association Kesa dia Kongo, le public réuni au Centre culturel Zola a été émerveillé par le talent artistique des musiciens et comédiens qui ont brillé chacun dans son domaine.

Le public a notamment savouré la prestation musicale de l'artiste Madelin Hopaye, le show de la SAPE (Société des ambassadeurs et des personnes élégantes) de Matondi et le Collectif des sapeurs ou la prestation musicale de l'artiste Asapolis, ou encore la performance instruments live proposée par Maître Muleck. Mais, la pièce de théâtre «VUKA» interprétée par Fantastique groupe sous les mélodies de Maman Credo et la chorale US Singers a été l'apo-

théose de cette soirée culturelle. Le spectacle a mis en haleine le public, grâce au savoir-faire d'Aimerland Mounkala «Floya Morales», directeur artistique et metteur en scène. Le tout managé par Dandréas Gédéon Mpemba, vice-président de l'association Kesa dia Kongo et coordonnateur du projet. VUKA en effet, est une pièce de théâtre écrite avec une profondeur artistique et une sagacité littéraire admirable. Elle dévoile le mode de vie des habitants du Royaume Kongo.

Née de l'ambition de faire du théâtre et des arts de la scène un outil de transmission, de valorisation et de préservation du patrimoine culturel africain, en particulier de l'héritage du Royaume Kongo, la troupe Kesa dia Kongo est une initiative portée par un groupe de jeunes passionnés de culture, d'histoire et d'expression artistique. C'est un espace où la culture est racontée, vécue et transmise à travers le spectacle vivant. Sa création est partie du constat que les nouvelles généra-

tions s'éloignent progressivement de leurs traditions.

Kesa dia Kongo est présidé par Thérèse Bouam'S, styliste accessoiriste du spectacle, qui a été inspirée par les récits des anciens, les valeurs ancestrales du peuple kongo et la richesse des traditions africaines. La troupe rassemble les artistes partageant la même vision, celle d'utiliser le théâtre, la danse, la musique et la mise en scène comme des moyens de sensibilisation, d'éducation et de promotion culturelle. L'association est née en 2024, dans le premier arrondissement de Brazzaville, Makélékélé.

La soirée a permis de rappeler que le Congo demeure sans conteste le royaume de la SAPE ou le berceau des sapeurs. Au cours de celle-ci, l'auditoire s'est également délecté à travers l'exposition des tableaux de peinture de la galerie Mona établie dans l'arrondissement 2 de Brazzaville, Bacongo.

Aristide Ghislain NGOUMA-

ATLS

Africa Tax and Legal Services «ATLS»

Société par Actions Simplifiée au Capital de 1 000.000 FCFA
Siège Social: BP 1233, Pointe-Noire
RCCM: CG-PNR-01-2019-B16-00010

WILLIS TOWERS WATSON CONGO (WTW SA)

Société anonyme avec Conseil d'Administration
Capital social : 658 584 200 de Francs CFA
Siège Social : 236, Boulevard Charles de Gaulle,
en face de la tour Mayombe, ex immeuble ENI 1er étage,
Centre-Ville, Pointe-Noire, BP 1901
République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2001-B14-00197

Aux termes du procès-verbal des résolutions du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 22 Janvier 2026, enregistré à Pointe-Noire le 26 mai 2026, sous le folio 096/25 N°4843, les actionnaires de la société ont pris la résolution de procéder au transfert de siège de la société.

- De l'ancienne adresse: 118, avenue Fayette TCHITEMBO, BP 1901, Centre-ville, Pointe Noire, à la nouvelle adresse: 236, Boulevard Charles de Gaulle, en face de la tour Mayombe, ex-immeuble ENI, 1^{er} étage, Centre-ville, Pointe Noire, République du Congo, BP 1901;
- Modification de l'article 4 des statuts consécutivement au transfert de siège social.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, du procès-verbal des résolutions du procès-verbal de l'assemblée générale mixte sous le numéro CG-PNR-01-2026-D-00452, du 26 mai 2026.

Déclaration modificative au RCCM de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2026-M-07937 du 01 juin 2026.

Pour avis.

COUPE DU MONDE FIFA 2026

Une deuxième étoile pour l'Espagne

Le quatuor final des protagonistes de la Coupe du monde 2026 a fait vivre à la planète-foot quatre rencontres aussi spectaculaires qu'inattendues. Angleterre, Argentine, Espagne et France ont entretenu, chacune, l'espoir d'accrocher une nouvelle étoile au torse. Et toutes ont eu des arguments à faire valoir. La Roja, en touchant un pan du ciel, a décroché le Graal. Seize ans après son premier sacre en Afrique du Sud.

Des illusions à la désillusion

Les trois autres sont passés à la trappe... Les Français auparavant éblouissants et indiscutables favoris, ont pourtant eu le tournis devant Rodri, Pedri, Cubarsi, Yamal et consorts. Méconnaissables, inexistantes sur toute la ligne, ils se sont faits bouger tels des pantins, encaissant un premier but sur penalty provoqué par Lamine Yamal et bien exécuté par Oryazatral (1-0). Le deuxième but inscrit par Pedro Porro viendra éteindre toute velléité française (2-0). La suprématie espagnole se raffermi en ce mémorable et douloureux 14 juillet 2026.

La seconde déconvenue de ces demi-finales a été vécue par les Anglais, qui ont tiré et marqué les premiers, persuadés d'assouvir enfin leur vengeance. Ce but de Gordon est chaudement applaudi

(1-0). Hélas, les "Three Lions" n'ont pu rugir plus longtemps. Ils se sont recroquevillés dans leurs tranchées devant les vagues récurrentes albicélestes. Le génie argentin, Messi, a alors sorti sa baguette magique, offrant deux passes décisives, la première remise à Hernandez (1-1), la deuxième à Lautaro Martinez pour le but de la victoire (1-2). L'Albicéleste est miraculée une énième fois. Des illusions pour entrer encore plus dans

mière mi-temps, pour ouvrir la promenade des Anglais. Quatre buts en moins de trente minutes. Irrésistibles, Rice, Saka, Rashford se sont pavanés dans la défense passoire bleu-blanc-rouge. La donne a changé en seconde période. Dans un sursaut d'orgueil les Français ont entamé une remontada. Mbappé en profitait pour marquer un doublé, imité par Dembelé et Barcola, par instinct de survie! Mbappé s'adjudgeait ainsi

Le clou de la compétition a opposé Espagnols et Argentins, les vainqueurs de l'Euro aux vainqueurs de la Cop America. La Finalissima annulée en raison de la guerre du Moyen-Orient s'est reportée à New-York ce dimanche 19 juillet 2026. La passation des pouvoirs s'est effectuée dans un match longtemps indécis. Les Argentins faisant de la résistance en défense, ont cédé le contrôle du match à Rodri et ses jeunes camarades. Messi, privé de ballons, n'a pu empêcher la domination espagnole traduite par une possession royale, un harcèlement et un martèlement inlassables devant un gardien de but au dos rond qui aura retardé longuement la sentence jusqu'aux prolongations. Ferran Torres tenait, lui, le couperet. Et sur une remise astucieuse de la tête de Nico Williams, Torres reprenait de demi-volée une balle à mi-hauteur (1-0). La clameur a traversé l'Atlantique et les continents. La messe était dite, 1-0. Un triomphe royal avec d'abord des trophées individuels : Rodri, meilleur joueur du tournoi ; Unai Simon, meilleur gardien de but, et Cubarsi, meilleur jeune. La nuit a été "ensoleillée" dans la Péninsule ibérique pour fêter et attendre les nouveaux héros entrés dans l'histoire.

René MAZELOT



L'Espagne a détrôné l'Argentine

la légende.

C'aurait été la promenade de santé des Anglais

La finale des vaincus a opposé samedi 18 juillet 2026 Français et Anglais. Pour la dernière de Didier Deschamps, la bande à Mbappé souhaitait lui offrir une haie d'honneur. Les sujets de sa Majesté s'y sont engouffrés, dès la pre-

la place de meilleur buteur du tournoi avec dix (10) buts. Mais les Anglais ne baissaient pas la garde et enfonçaient le clou avec le troisième but de Saka et la merveille de Bellingham : 4-6 en faveur des "Three Lions".

La passation des pouvoirs: Espagne 1-Argentine 0

HANDBALL

Owando prend le train en marche

Le tournoi de gala de la Dynamique survit. Il en fournit en ce moment la preuve, malgré l'expulsion de la compétition du stade Enrico Mattei, à Pointe-Noire. Il a l'avantage de se poursuivre dans plusieurs départements du pays. Après Brazzaville, Pointe-Noire, Nkayi, Dolisie et Ouessou, Owando a pris le train en marche le week-end dernier.



Duel ASB-Patronage Sainte-Anne

A Brazzaville, le tournoi en était à sa treizième journée dimanche 19 juillet 2026. Les équipes sont revenues au terrain AVR, à Ouenzé, après une escale au Square De Gaulle le week-end précédent. Le public y a savouré d'assez bonnes prestations. Les équipes s'en sont tirées avec des fortunes diverses. Qu'ont produit ces rencontres ? Nous en donnons les résultats glanés sept heures durant:

Seniors hommes : JSO-Lion Sport (17-18), Avenir du rail-Pétroport Orange (19-23), ASB-Patronage Sainte-Anne (37-30), Seniors dames : CFPN-ASEL (28-25), ASOC-Lion Sport (19-26)

U16 filles : ASOC-Renaissance (6-24).

ATHLETISME

La zone 2 ouvre les compétitions interdépartementales

Les championnats de zones de la Fédération congolaise d'athlétisme (FCA) sont des compétitions interdépartementales servant de tremplin et de phase qualificative pour les championnats nationaux. La zone 2 groupant les départements de Brazzaville, Djoué-Léfini, Plateaux, Pool et Nkéni-Alima, a ouvert le bal les 12 et 13 juillet 2026, au stade annexe du Complexe Sportif Alphonse-Massamba-Débat.

Pour Florac Alban Elemba Owaka, président de la zone 2, «ces championnats revêtent un double objectif : évaluer Les performances individuelles des participants, ainsi que le niveau technique et organisationnel des différentes Liges composant Les zones (I, II et III), et servir de compétition qualificative pour Les championnats nationaux 2026». Offrant ainsi aux athlètes l'opportunité de représenter dignement leurs ligues et départements au plus haut niveau national, voire international.

Plus de 140 athlètes ont rivalisé de talents pour arracher leur qualification aux



Les athlètes des cinq départements de la zone 2

championnats nationaux. Au classement général, Brazzaville a occupé la première place et soulevé son trophée de champion de la zone II. La Nkéni-A1ima et le Djoué-Léfini ont terminé respectivement deuxième et troisième. Les deux départements restants, Plateaux et Pool, ont reçu des diplômes de participation, en guise d'encouragement.

«En sport, chaque effort est une expérience et chaque effort est une victoire; chaque compétition est une étape vers une plus grande performance», a déclaré le président de

la zone II, tout en saluant le fair-play dont ont fait montre toutes les délégations durant la compétition. Il a aussi remercié tous ceux qui ont contribué à la bonne organisation de celle-ci.

Après Brazzaville, Owando s'apprête à organiser du 25 au 26 juillet 2026, les championnats de la zone 3, regroupant les départements de la Cuvette, Cuvette-Ouest, du Congo-Oubangui, de la Sangha et Likouala.

Durell TSOUMBOU (Stagiaire)

BOUENZA

A Nkayi, le sport militaire refait surface

Le colonel-major Max Yvon Epassaka, commandant de la 23e région militaire de défense de la Bouenza, a lancé une série de rencontres sportives. Militaires, gendarmes et policiers, rassemblés au sein des différents corps d'hommes en uniforme, ont pris plaisir à retrouver l'esprit du sport militaire dans le département de la Bouenza. Des hommes, parfois assez âgés, ont également montré leur expérience à travers des prestations sportives inspirées de «l'an-

cien temps».

Au total, plusieurs équipes se sont affrontées au stade de Nkayi. L'équipe des militaires a notamment croisé celle des policiers. À l'issue de la rencontre, le score final a été de zéro but partout. L'élégance du jeu a été saluée, et l'ambiance a rappelé un véritable spectacle sportif à Nkayi, où le rire et la curiosité suscités par ces activités étaient au rendez-vous.

Selon Richnel Likibi, arbitre de la rencontre, ce match réunit le peuple ainsi que les

militaires et les policiers, dans le but de célébrer l'unité des hommes en uniforme au sein du département de la Bouenza.

Il est à rappeler que l'organisation de ce tournoi a été initiée par le colonel Alexis Bayza, commandant territorial des forces de police. Par ailleurs, d'autres responsables de la force de police étaient présents à la cérémonie de lancement du tournoi.

Jean MOUSSOUNGOU KIOSSI

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Abel LILUALA, Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef: Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Arnel YABBAT- NGO

Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:

Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA

05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet:

www.lasemaineafricaine.info.